



HAL
open science

Le développement de l'autonomie des élèves en école maternelle avec les ateliers autonomes individuels

Fanny Lebret

► **To cite this version:**

Fanny Lebret. Le développement de l'autonomie des élèves en école maternelle avec les ateliers autonomes individuels. Education. 2019. dumas-02498618

HAL Id: dumas-02498618

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02498618v1>

Submitted on 4 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**UNIVERSITÉ DE ROUEN
ESPE – ACADÉMIE DE ROUEN**
**Master « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la
formation »**
Mention 1
Année 2018-2019

LEBRET FANNY

*Le développement de l'autonomie des élèves en école maternelle avec les
ateliers autonomes individuels*

UNIVERSITÉ DE ROUEN
ESPE – ACADÉMIE DE ROUEN
Master « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la
formation »
Mention 1
Année 2018-2019

LEBRET FANNY

Le développement de l'autonomie des élèves en école maternelle avec les ateliers autonomes individuels

Sous la direction de : **TAVIGNOT Patricia**

Résumé :

L'autonomie est une compétence essentielle à développer chez les élèves qui a été définie par de nombreux auteurs. Les enseignants ont de nombreux outils qu'ils peuvent utiliser afin de la développer chez leurs élèves. Ils peuvent par exemple mettre en place des ateliers autonomes individuels. Ces ateliers représentent une modalité de travail particulière, en effet, les élèves sont seuls face à une tâche précise qu'ils doivent réaliser sans l'intervention du professeur, et dont ils connaissent l'objectif d'apprentissage. Pour que ces ateliers autonomes individuels soient efficaces sur le développement de l'autonomie des élèves, certaines conditions doivent être respectées. Grâce à des observations réalisées dans une classe de petite section pendant trois semaines et à la diffusion d'un questionnaire auprès de professeurs des écoles, nous avons cherché à comprendre quelles conditions étaient essentielles au développement de l'autonomie chez les élèves, dans la mise en place des ateliers autonomes individuels.

Mots clés : Autonomie, Ateliers autonomes individuels, Ecole maternelle, Pédagogie, Développement

MASTER MEEF : CHARTE DE NON PLAGIAT

Je soussigné(e),

Nom, Prénom : Lebret Fanny

Régulièrement inscrite à l'Université de Rouen

Numéro étudiant : 21303158

Année universitaire : 2018 – 2019

Certifie que le document joint à la présente déclaration est un travail original, que je n'ai ni recopié ni utilisé des idées ou des formulations tirées d'un ouvrage, article ou mémoire, en version imprimée ou électronique, sans mentionner précisément leur origine et que les citations intégrales sont signalées entre guillemets.

Conformément à la charte des examens de l'université de Rouen, le non-respect de ces dispositions me rend passible de sanctions disciplinaires.

Fait à : Quincampoix

Le : 10 avril 2019

Signature :



Remerciements :

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont aidée lors de la rédaction de ce mémoire.

Je voudrais dans un premier temps remercier ma directrice de mémoire, Madame Patricia Tavignot, pour sa patience, sa disponibilité et surtout ses précieux conseils qui ont contribué à alimenter ma réflexion tout au long de l'année.

Je tiens également à remercier tous les professeurs et les intervenants de l'ESPE qui m'ont fourni les outils nécessaires à la rédaction de ce mémoire. Je souhaite remercier tout particulièrement Madame Isabelle Flamant qui m'a donné des pistes de réflexion en me conseillant des lectures.

Je voudrais exprimer ma reconnaissance envers Madame X, qui m'a accueillie durant trois semaines dans sa classe, qui m'a partagé son expérience et avec qui j'ai beaucoup échangé sur la pratique professionnelle des enseignants à l'école maternelle.

Je suis reconnaissante envers l'ensemble des professeurs des écoles qui ont pris de leur temps personnel afin de répondre à mon questionnaire et m'apporter de précieuses informations.

Je souhaite également témoigner ma reconnaissance à Monsieur Clément Mennetrier qui a pris du temps afin de relire et corriger mon mémoire.

Enfin, je souhaite remercier mes parents qui ont toujours été présents pour moi et qui m'ont constamment soutenue, ainsi que mes sœurs et mon frère, pour leurs encouragements.

A toutes ces personnes, je présente mes remerciements et ma gratitude.

Sommaire :

INTRODUCTION :	9
I. L'AUTONOMIE ET LE CADRE INSTITUTIONNEL	12
1. Le rôle de l'école	12
2. Les apprentissages de l'école maternelle	12
3. Le socle commun de connaissance, de compétence et de culture	14
II. L'AUTONOMIE ET L'ECOLE MATERNELLE	15
1. L'autonomie d'un point de vue général	15
a. L'autonomie dans le domaine de la morale	15
b. L'autonomie dans le domaine des sciences de l'éducation.....	16
c. L'autonomie d'un point de vue pédagogique	17
2. Théorie sur le développement de l'autonomie.....	17
a. Les grandes découvertes de Maria Montessori	18
b. Les mécanismes d'apprentissage	19
c. Les principes d'une classe Montessori	20
3. Les différents types d'autonomie.	22
a. L'autonomie physique et matérielle	22
b. L'autonomie affective	23
c. L'autonomie intellectuelle	23
d. L'autonomie sociale.....	24
e. L'autonomie morale.....	24
4. Les enjeux de l'autonomie à l'école.....	24
a. Le rôle de l'école dans l'autonomie	25
b. Un outil pour développer l'autonomie : les ateliers autonomes	26
III. CONCEPTION DE LA METHODOLOGIE	31
1. Observation au sein d'une classe.....	31
a. Contexte de la classe	31

b. Elèves observés.....	32
c. Les outils pour observer.....	33
2. Réalisation d'un questionnaire diffusé auprès de professeurs en maternelle.....	35
a. Construction d'un questionnaire.....	35
b. Diffusion du questionnaire.....	37
IV. ANALYSE ET DISCUSSION.....	37
1. Pourquoi les enseignants mettent-ils en place des ateliers autonomes individuels ?.....	38
a. Les raisons avancées pour ne pas mettre en place d'ateliers autonomes individuels... 38	
b. Les raisons qui poussent les enseignants à mettre en place des ateliers autonomes individuels.....	41
2. Organisation et mise en place des ateliers autonomes individuels.....	43
a. Le choix des ateliers autonomes individuels.....	43
b. Temps d'apprentissage et ateliers autonomes individuels.....	46
3. La mise en œuvre des ateliers autonomes individuels.....	49
a. Utilisation des ateliers autonomes individuels par les élèves.....	49
b. Résultats de l'utilisation des ateliers autonomes individuels.....	53
4. Discussion.....	57
a. L'organisation des temps d'apprentissage.....	57
b. Le choix des ateliers.....	59
c. Instauration d'un cadre.....	60
b. Suivi et évaluation des ateliers.....	62
CONCLUSION.....	64
BIBLIOGRAPHIE.....	67
ANNEXES :.....	69
TABLE DES MATIERES :.....	97

Introduction :

Nous avons beaucoup travaillé en centre de loisirs auprès d'un public âgé de 3 à 5 ans, et nous nous sommes toujours demandé pourquoi il existe tant de différences entre les enfants scolarisés et ceux qui n'ont pas encore effectué leur rentrée scolaire. En effet, nous avons pu observer que les enfants scolarisés étaient beaucoup plus indépendants et plus autonomes. Nous nous sommes donc intéressés au rôle de l'école maternelle, notamment en matière d'autonomie.

« Devenir élève » est aujourd'hui un des principaux objectifs de l'éducation à l'école maternelle. Sous ce terme, se cache en réalité l'apprentissage de l'autonomie. En effet, lorsqu'un enfant arrive dans le milieu scolaire, lors de son entrée en petite section, il est parachuté dans un nouveau milieu qui ne lui est pas familier. L'entrée à l'école représente alors pour lui un passage plein d'incertitudes, voir même de peur, puisqu'il se retrouve du jour au lendemain confronté à la perte de ses repères habituels et à la séparation avec ses parents. Les enfants ont alors besoin d'un cadre structuré, rassurant et sécurisé, mais aussi d'une certaine liberté, afin que chacun puisse entrer dans un processus d'apprentissage, d'autonomisation et qu'ils puissent progresser.

Selon Jean Piaget, les élèves de maternelle se situent dans le stade préopératoire. Cette période consiste en l'avènement de différentes notions telles que celle de la quantité, du temps, de l'espace, du langage ou de la fonction symbolique. A cet âge, l'élève cherche une finalité à toute chose, c'est la période pendant laquelle il souhaite comprendre tout ce qu'il entreprend, il pose fréquemment la question « pourquoi ? ». Jean Piaget explique que l'enfant pendant cette période élabore des outils qui lui permettent de s'inscrire dans une réalité et de se guider par lui-même dans le monde dans lequel il évolue. Il prend de plus en plus d'initiatives selon les résultats qu'il obtient. L'enfant est très sensible à l'échec, l'enseignant doit donc expliquer le droit à l'erreur et évaluer positivement ses élèves. Cette phase est propice au développement de l'autonomie car l'enfant souhaite apprendre et comprendre ses actions.

Néanmoins, le processus d'autonomisation n'est pas inné : il s'apprend. C'est dans ce sens que l'école maternelle est essentielle car elle permet aux enfants de débiter leur apprentissage de l'autonomie qui continuera tout au long de leur scolarité. Mais qu'est-ce que l'autonomie ?

Il existe de nombreuses études sur l'autonomie et son développement au sein de l'école, nous

avons choisi néanmoins de concentrer notre étude sur le processus d'autonomisation à l'école maternelle. En effet, les trois premières années de scolarisation des élèves introduisent des bases à tous les élèves pour leur apprendre l'autonomie qui leur seront utiles tout au long de leur scolarité. Ainsi, il nous paraissait intéressant de concentrer notre étude sur cette période.

Ainsi, nous avons construit une problématique à partir des différentes constatations que nous avons pu faire à savoir : quelle situation d'apprentissage l'enseignant d'école maternelle peut-il proposer à ses élèves pour développer leur autonomie ?

Afin de répondre à cette problématique, nous nous sommes posé un certain nombre de questions. Qu'est-ce que l'autonomie ? Existe-t-il différents types d'autonomie ? Est-ce que l'éducation nationale préconise le développement de l'autonomie ? Pourquoi développer l'autonomie pourrait être important ? Quel est le rôle de l'enseignant dans le processus d'autonomisation des élèves ? Comment organise-t-il ces temps d'apprentissage ? Quelles méthodes de travail seront plus adaptées pour développer l'autonomie ?

Lors d'un stage d'observation dans une école maternelle, nous avons également remarqué que l'enseignant travaillait chaque jour sous forme d'ateliers autonomes individuels que les enfants pouvaient réaliser librement. Nous nous sommes donc intéressés à comment cette modalité de travail pouvait avoir un impact positif sur l'autonomie des élèves.

Cette constatation nous a permis de pousser davantage notre questionnement. Ainsi, nous nous sommes demandés : Qu'est-ce qu'un atelier autonome individuel ? Comment le mettre en place ? Impacte-t-il positivement l'autonomie des élèves ? Quelles conditions lui permettent d'agir sur l'autonomie des élèves ?

A partir de l'ensemble de ces questions que nous nous sommes posées, nous avons construit une question centrale. Dans quelles conditions les ateliers autonomes individuels permettent-ils de développer l'autonomie des élèves ?

Notre hypothèse concernant cette question centrale est que l'enseignant est un des acteurs principaux pour développer l'autonomie de ses élèves. Pour cela, il peut mettre en place dans sa classe des ateliers autonomes individuels qui vont permettre aux élèves d'acquérir des compétences à leur propre rythme. Pour que l'autonomie de l'élève puisse se développer, les ateliers autonomes individuels supposent que les élèves soient libres de choisir une activité et que ces activités leur permettent d'entrer dans des apprentissages seul, sans l'intervention d'un adulte.

Afin de répondre à cette hypothèse, nous constaterons dans un premier temps ce que préconisent les instructions officielles concernant l'autonomie (I). Puis, nous définirons ce qu'est l'autonomie et quelle est sa place au sein de l'école maternelle (II). Nous exposerons ensuite la méthodologie que nous avons choisie de mettre en place afin de répondre à notre hypothèse (III). Dans un dernier temps, nous analyserons les résultats que nous aurons obtenus suite à nos recherches (IV).

I. L'autonomie et le cadre institutionnel

Dans cette partie, nous aborderons le rôle de l'école dans un premier temps (1), puis les apprentissages de l'école maternelle (2), enfin nous détaillerons le lien entre l'autonomie et le socle commun de connaissances, compétences et de la culture (3).

1. *Le rôle de l'école*

Le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse définit le rôle de l'école. Ainsi, pour le ministère « *L'école maternelle est une étape essentielle du parcours des élèves pour garantir leur réussite scolaire. Sa mission principale est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité.*

C'est une école où les enfants vont apprendre ensemble et vivre ensemble. Ils y développent leur langage oral et commencent à découvrir les écrits, les nombres et d'autres domaines d'apprentissage. Ils apprennent en jouant, en réfléchissant et en résolvant des problèmes, en s'exerçant, en se remémorant et en mémorisant. ». Au sein de cette définition, aucune référence directe n'est faite à l'autonomie, néanmoins, elle fait référence indirectement aux différents aspects de l'autonomie (cf I.3.). Ainsi, le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse fait référence au développement de l'autonomie intellectuelle (« *découvrir les écrits, les nombres et d'autres domaines d'apprentissage* » ; « *en réfléchissant et en résolvant des problèmes* ») et à celui de l'autonomie sociale (« *vivre ensemble* » ; « *affirmer et épanouir leur personnalité* »)¹.

2. Les apprentissages de l'école maternelle

Le nouveau cadre institutionnel français reste flou quant à l'autonomie au cycle 1. En effet, le terme « autonomie » apparaît une seule fois dans l'ensemble du Bulletin Officiel (Programme officiel de l'école maternelle publié au journal officiel le 12 mars 2015) dans la section « Une école qui organise des modalités spécifiques d'apprentissage ; apprendre en jouant » : « *Le jeu favorise la richesse des expériences vécues par les enfants dans l'ensemble des classes de l'école maternelle et alimente tous les domaines d'apprentissage. Il permet aux enfants **d'exercer leur autonomie**, d'agir sur le réel, de construire des fictions et de développer leur imaginaire, d'exercer des conduites motrices, d'expérimenter des règles et des rôles sociaux variés.* ». Le législateur explique dans ce paragraphe que les élèves vont pouvoir développer

¹ Site internet du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse (<http://www.education.gouv.fr/cid166/l-ecole-maternelle-organisation-programme-et-fonctionnement.html>)

leur autonomie en jouant. En effet, le jeu va leur permettre d'enrichir leurs expériences et de nourrir leurs apprentissages et favoriser leur autonomie.

Les apprentissages à l'école maternelle sont organisés en cinq grands domaines :

- Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions
- Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique
- Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques
- Construire les premiers outils pour structurer sa pensée
- Explorer le monde

Ces apprentissages, encore une fois, ne font pas directement référence à l'autonomie, néanmoins indirectement ils vont permettre aux enseignants de pouvoir développer l'autonomie. En effet, ils représentent la ligne conductrice des enseignements et permettent aux professeurs de connaître les attendus.

Ainsi, des références sont faites à l'autonomie, notamment dans le paragraphe concernant l'évaluation positive, il y est dit que l'enseignant évalue chaque élève par rapport à ses progrès ; l'enseignant « *est attentif à ce que l'enfant peut faire seul, avec son soutien (ce que l'enfant réalise alors anticipe souvent sur ce qu'il fera seul dans un avenir proche) ou avec celui des autres enfants.* ». Ici, l'éducation nationale demande indirectement au professeur d'accompagner ses élèves dans le développement de leur autonomie en repérant ce que chaque élève sait déjà faire seul (autonomie déjà acquise) ou ce qu'il fait avec son aide et pour laquelle il construit son autonomie. D'après les textes officiels, l'enseignant a donc un rôle à jouer auprès de ses élèves en les encourageant et en les accompagnant à faire seuls les tâches demandées, et en leur permettant de mettre en pratique seuls leurs apprentissages.

D'une manière générale, toutes les compétences que l'élève doit avoir acquises à la fin du cycle correspondent au développement de l'autonomie. Par exemple l'attendu « *Choisir, utiliser et savoir désigner des outils et des matériaux adaptés à une situation, à des actions techniques spécifiques (plier, couper, coller, assembler, actionner...).* » demande une certaine autonomie à l'enfant puisqu'il doit être capable seul de mobiliser ses souvenirs et ses connaissances afin de choisir l'outil adéquat à l'action demandée : il sait que lorsqu'il a besoin de découper puis coller une image il devra prendre les ciseaux dans un premier temps puis utiliser de la colle. L'ensemble de ces compétences attendues en fin de cycle 1 sont importantes car elles font passer l'enfant en début de cycle à un état de dépendance totale vis-à-vis de l'adulte à un état d'autonomie dans un certain nombre de situation donnée.

3. *Le socle commun de connaissance, de compétence et de culture*

Le socle commun de connaissance, de compétence et de culture présente l'ensemble des savoirs que l'élève doit maîtriser à la fin de sa scolarité obligatoire. Il rassemble ainsi toutes les connaissances, compétences et les valeurs qu'il doit acquérir dans cinq grands domaines :

- Les langages pour penser et communiquer,
- Les méthodes et outils pour apprendre,
- La formation de la personne et du citoyen,
- Les systèmes naturels et les systèmes techniques,
- Les représentations du monde et l'activité humaine.

Le socle commun fait référence à l'autonomie (décret du 31/03/2015 publié le 2/04/2015 au JO) et lui donne une place importante. En effet, « *Le socle commun doit être équilibré dans ses contenus et ses démarches afin qu'il donne aux élèves les moyens de [...] conquérir leur autonomie et d'exercer ainsi progressivement leur liberté et leur statut de citoyen responsable.* ». Le socle commun place donc l'autonomie au cœur des objectifs de l'éducation, et a comme volonté de préparer les élèves à leur futur rôle de citoyen. Il montre l'importance de l'apprentissage de l'autonomie au sein de l'école dans les cinq grands domaines cités précédemment.

Même si le socle commun ne s'applique qu'à partir de l'école élémentaire, il est essentiel pour un enseignant de maternelle de connaître les attendus auxquels l'élève sera confronté dans la suite de sa scolarité afin de le préparer au mieux et de l'accompagner dans sa démarche de « devenir élève ».

Au final, les différentes instructions officielles expriment de manière indirecte que l'autonomie est une compétence essentielle que chaque enseignant doit développer chez ses élèves. C'est également une compétence transversale, cela signifie qu'elle doit être construite dans les différents champs disciplinaires de l'école, tout au long de la scolarité des élèves.

II. L'autonomie et l'école maternelle

Dans cette partie, nous allons définir ce qu'est l'autonomie d'un point de vue général (1), nous exposerons une théorie de l'autonomie dans les apprentissages (2) avant d'exposer les différents types d'autonomie (3) et ses enjeux (4).

1. *L'autonomie d'un point de vue général*

D'un point de vue étymologique, le mot autonomie vient du grec « autos » qui signifie soi-même et « nomos », loi. Ainsi, l'autonomie est la faculté de se gouverner par ses propres lois, c'est à dire soi-même, et par extension, reconnaître ce droit aux autres. Aujourd'hui, le mot autonomie s'apparente à des qualités et des formes variées comme l'indépendance, la liberté, l'esprit d'initiative, le contrôle de soi, la débrouillardise, la capacité à s'organiser, l'auto-suffisance... L'autonomie est donc à la fois reliée à la construction de la personnalité, mais aussi à la socialisation et à la citoyenneté puisque chaque individu se doit de connaître la liberté des autres, d'avoir conscience des autres, pour définir sa propre autonomie.

a. *L'autonomie dans le domaine de la morale*

Foessel analyse dans *Etudes* la position de Kant (philosophe allemand, 1724-1804) sur le principe de l'autonomie. Ainsi, il définit l'autonomie comme étant la capacité de « dépasser par ses seuls moyens les obstacles que l'existence a placés sur la route de chacun ». L'autonomie semble donc être pour lui le fait d'être capable d'utiliser toutes les ressources nécessaires dont on dispose pour réussir à surmonter les épreuves que l'on peut rencontrer. Un individu est autonome s'il a la possibilité de choisir en toute liberté et volontairement quel comportement adopter. Il choisira ainsi le comportement qui lui semblera le plus approprié à la situation. Si ce choix est soumis à une contrainte, quelle qu'elle soit, il se comportera alors de façon « hétéronome ». « L'hétéronomie » regroupe donc les choix faits par un individu qui n'obéit pas à sa propre volonté mais à quelque chose d'extérieur à lui-même. Suivre ses désirs est un exemple de choix hétéronomes. L'autonomie est la possibilité pour un individu de faire ses propres choix par la raison et non en suivant simplement ses désirs ou ses pulsions. L'autonomie apparaît ainsi comme la capacité pour un individu de se donner sa propre loi à suivre. Kant précise néanmoins que l'autonomie n'est pas pour autant une indépendance totale ou une liberté absolue. En effet, il explique qu'un individu peut accéder à l'autonomie à condition qu'il respecte la loi et la liberté des autres. C'est à travers sa relation avec autrui que l'individu va se construire, il doit accepter la liberté des autres pour construire sa propre liberté. De plus, l'individu deviendra autonome lorsqu'il aura intégré les lois qui l'entourent comme

étant ses propres lois.

Au final, Kant définit l'autonomie comme étant la possibilité pour un individu de faire ses propres choix en toute connaissance de cause mais en respectant la loi et liberté des personnes qui l'entourent.

b. L'autonomie dans le domaine des sciences de l'éducation

Philippe Meirieu, chercheur en sciences de l'éducation, définit l'autonomie comme étant « *la capacité à se conduire soi-même. Être autonome, c'est accéder progressivement aux enjeux de ses propres actes et non agir en fonction des seuls intérêts du moment sans apercevoir le type de société qui se profilerait si ces comportements étaient systématisés* »².

Pour Robert Lafon, l'autonomie « *Consiste à se faire à soi-même sa loi, et à disposer de soi dans les diverses situations pour une conduite en harmonie avec sa propre échelle de valeurs. Le moi est principe d'autonomie, et on ne peut parler d'autonomie que lorsqu'il y a conscience de soi. Toutefois l'autonomie n'est jamais complète et doit se reconquérir sans cesse, parce que nous resterons toujours dépendants de notre affectivité, de notre tempérament et des exigences sociales. Autonomie ne saurait se confondre avec liberté absolue, ni isolement. Être autonome, c'est choisir entre des valeurs et courants d'opinion divers qui nous sont offerts et adhérer d'une manière lucide à telle ou telle de ces valeurs pour les faire siennes.* »³. Dans ce cadre, l'autonomie apparaît comme un des éléments fondateurs de la responsabilité, élément essentiel pour devenir un citoyen.

Ces deux définitions traduisent tout d'abord l'autonomie comme un concept psychologique où la conscience de soi mais aussi celle des autres sont essentielles ; mais elles traduisent également la complexité de ce concept et le fait que plusieurs critères sont à prendre en compte pour la construction de l'autonomie étant donné que l'environnement de l'enfant va avoir un rôle à jouer dans sa construction. Ainsi, cette dernière peut être complexifiée par l'environnement social ou familial et donc ne pas être pleine et entière. Dans ce cadre, l'école peut apparaître comme une solution complémentaire afin de développer davantage l'autonomie.

Philippe Foray définit quant à lui l'autonomie comme étant « *la capacité qu'a une personne de se diriger elle-même dans le monde* »⁴. Il précise dans l'article « Autonomie » publié dans la revue *Télémaque* que l'autonomie est la « *capacité à agir par soi-même, à choisir par soi-*

² Philippe Meirieu, Définition de l'autonomie dans son « Dictionnaire » sur son site internet www.meirieu.com.

³ *Vocabulaire de psychopédagogie et de psychiatrie de l'enfant*, éditions PUF, Robert Lafon, 2010

⁴ Philippe Foray, *Devenir autonome : apprendre à se diriger soi-même*, édition ESF, 2016, page 19

*même et à penser par soi-même*⁵ ». Cette définition se rapproche de celles de Robert Lafon et Philippe Meirieu, néanmoins, Philippe Foray utilise le terme « personne » afin de mettre en avant le « je », à travers l'utilisation de « soi-même », comme un centre de décision. Il utilise également le terme « monde » pour montrer l'importance de la conscience des autres car il explique que « le monde » n'est pas la nature ou l'univers, mais « *le monde est fabriqué par les humains, c'est le monde de la culture* ». Philippe Foray définit donc l'autonomie comme un processus durant lequel chaque personne agit, choisit et pense par elle-même et dans son propre intérêt, tout en prenant en compte les influences qui l'entourent.

c. L'autonomie d'un point de vue pédagogique

Dans le domaine de la pédagogie, l'autonomie consiste à rendre l'enfant indépendant c'est à dire le détacher progressivement de l'adulte ou de ses pairs pour qu'il puisse réaliser seul le plus grand nombre d'actions possibles : se déplacer, s'habiller, manger, penser... L'autonomie renvoie ainsi à la capacité pour l'élève d'organiser lui-même son rapport aux objets, aux lieux, aux autres (ses pairs ou les adultes) et aux savoirs qui l'entourent et qu'il peut être amené à mobiliser. La construction de l'autonomie c'est donner du sens aux différents apprentissages afin d'en discerner toutes les finalités et les enjeux. D'un point de vue pédagogique, l'acquisition de l'autonomie doit permettre à l'enfant de faire le plus de choses possibles sans solliciter un adulte. Ainsi, l'enfant est capable seul d'effectuer une démarche mentale pour faire appel à ses connaissances et à ses compétences afin de chercher lui-même la solution à son « problème ».

Nous retiendrons comme définition que l'autonomie est un processus long et complexe à développer tout au long de la vie d'un individu et dès son enfance. Pour acquérir son autonomie, l'individu doit prendre conscience de lui-même et des personnes qui l'entourent. Il doit être capable d'agir par lui-même, sans solliciter un adulte et en faisant ses propres choix.

L'autonomie est donc une notion complexe. Elle résulte d'un apprentissage progressif que l'enseignant va avoir à développer tout au long de la scolarité de ses élèves.

2. Théorie sur le développement de l'autonomie.

De nombreux auteurs ont travaillé sur le thème de l'autonomie dans la pédagogie, tels que Freinet ou Steiner. Maria Montessori a elle aussi établie une pédagogie centrée sur l'autonomie de ses élèves.

⁵ Philippe Foray, « Autonomie », *Le Télémaque*, vol. 51, no. 1, 2017, pp. 19-28.

Maria Montessori (1870-1952) était une des premières femmes médecins en Italie. Pendant ses études, elle s'est posé la question suivante : « Comment améliorer la prise en charge d'enfants déficients mentaux ? ». Elle en est rapidement venue à la conclusion que les problèmes qui étaient considérés comme médicaux ne l'étaient pas seulement, et qu'il fallait proposer un plan pédagogique pour les accompagner.

Maria Montessori a mis en avant que la petite enfance est une étape fondamentale dans le développement de la personne. Elle appliqua d'abord ses idées sur les enfants présentant des déficiences, puis avec des enfants ne présentant aucune déficience dans un quartier défavorisé de Rome. Ce lieu d'expérimentation, appelé « Casa dei bambini » permit à Maria Montessori de construire les bases de sa méthode. A partir de cet instant, elle consacra sa carrière à former des éducateurs et à diffuser ses découvertes sur le développement des enfants.

a. Les grandes découvertes de Maria Montessori

Maria Montessori a observé que les enfants n'avaient pas la même façon d'apprendre que les adultes. En effet, elle a mis en avant que l'enfant est une sorte « d'éponge » : il absorbe naturellement et de manière progressive tout ce qui l'entoure sans effort grâce à ses cinq sens. L'enfant obéit à des « lois naturelles » que Maria Montessori appelle aussi les périodes sensibles. Une période sensible est une période transitoire, c'est-à-dire un temps plus ou moins long pendant lequel l'enfant va éprouver une très forte attirance pour une activité précise qu'il va ainsi répéter de nombreuses fois. Toute l'énergie de l'enfant est mobilisée pendant cette période dans le but d'acquérir une connaissance ou une capacité spécifique. Cette période sensible est temporaire et elle peut se superposer avec une autre. Maria Montessori a distingué cinq périodes sensibles distinctes :

- La période sensible de l'ordre : chaque chose a une place, la classe est propre et ordonnée. L'ordre est sécurisant pour l'enfant et lui permet de se structurer intérieurement.
- La période sensible du mouvement : l'enfant peut se déplacer librement et aisément dans le respect des règles.
- La période sensible du langage : favoriser la communication que ce soit entre les enfants ou avec eux. L'adulte adapte son langage et sa posture : il parle à la hauteur des enfants, utilise un vocabulaire clair et précis et parle doucement.
- La période sensible du développement sensoriel : développer le raffinement de tous les sens.
- La période du développement social : Favoriser les interactions entre les enfants comme l'entraide ou le tutorat grâce à la mixité des âges.

Au cours des différentes périodes sensibles, l'enfant va être davantage réceptif aux stimuli qui

vont activer une ou plusieurs d'entre elles. L'action de l'adulte va permettre d'encourager l'enfant à absorber son environnement par l'utilisation de ses différents sens. Si l'enfant n'est pas stimulé pendant cette période sensible, il rencontrera plus de difficultés à développer la connaissance ou la compétence qu'il aurait dû acquérir pendant cette période. Néanmoins, il ne doit en aucun cas entraver les activités des enfants. Il a pour objectif de proposer un environnement propice au développement des enfants en structurant, stimulant et respectant les activités spontanées des élèves.

b. Les mécanismes d'apprentissage

Afin que l'enfant puisse apprendre, quatre conditions doivent être réunies :

- L'attention : elle doit être favorisée par un matériel adapté aux besoins des élèves, et qui aurait fait l'objet d'une présentation.
- L'enfant doit choisir librement son activité. Si l'activité a du sens cela permettra de déclencher l'engagement actif de l'enfant. L'enfant est actif et engagé s'il a envie de faire l'activité et qu'il y voit un intérêt personnel.
- Le retour d'information est immédiat et ne nécessite pas la présence d'un adulte. L'autocorrection va permettre à l'enfant d'ajuster spontanément son activité pour la réussir.
- La consolidation des notions : L'enfant peut utiliser autant de fois qu'il le souhaite la même activité.

L'apprentissage en autonomie pour être efficace doit donc permettre à l'enfant de mobiliser ces quatre conditions. Si elles sont réunies, les mécanismes d'apprentissage peuvent s'activer.

Ces mécanismes d'apprentissage doivent être favorisés par l'enseignant et se traduisent de trois façons :

- La plasticité cérébrale : le cerveau de l'enfant va se développer par l'exploration du milieu dans lequel il évolue, ce dernier doit donc être préparé par l'enseignant.
- Le développement des fonctions exécutives : la mise en mémoire et l'organisation des informations, la concentration, la flexibilité cognitive qui permet d'ajuster ses stratégies en cas d'erreur : ces facteurs permettent d'entrer dans les apprentissages.
- L'adulte a un rôle fondamental à jouer en matière d'étayage bienveillant.

Les mécanismes d'apprentissage des enfants reposent sur quatre piliers essentiels : l'attention, la liberté, le retour d'information et la consolidation des notions qu'il a construit. Ces mécanismes peuvent être stimulés uniquement par l'enfant, indépendamment d'un adulte.

Néanmoins, Maria Montessori explique que l'enseignant peut également favoriser ces mécanismes, notamment en préparant le milieu dans lequel ses élèves évoluent.

c. Les principes d'une classe Montessori

Maria Montessori met en avant l'importance que la classe soit un « environnement préparé », c'est-à-dire qu'il est essentiel que l'espace et le matériel soient organisés, mais aussi que le rôle du ou des adultes présents soit défini. Ces principes ont pu être expérimentés par Maria Montessori dans la « Casa dei bambini » auprès d'un public âgé de 3 à 6 ans, comme les classes maternelles aujourd'hui en France. Maria Montessori a mis en avant trois grands principes au sein de sa classe : l'environnement, le matériel et l'éducateur.

L'environnement de la classe est essentiel à l'organisation pédagogique de l'enseignant, mais aussi au développement de chacun des élèves. En effet, selon Kristina Skjold Wennerstrom et Mari Broderman Smed, l'environnement va avoir une incidence sur les différents développements de l'enfant ⁶:

- Son développement physique : La classe doit rappeler un environnement familial. Les couleurs choisies sont claires, il y a beaucoup de plantes vertes, les élèves ont un jardin d'extérieur. Il y a également dans la classe un animal domestique dont les enfants doivent prendre soin. Les meubles sont à la hauteur des enfants. La classe doit leur permettre de s'isoler comme d'interagir.
- Son développement psychique : Des objets stimulants et intéressants sont placés dans la classe afin de favoriser la concentration des enfants.
- Son développement intellectuel : Le matériel est classé selon le domaine d'apprentissage auquel il appartient. Un seul exemplaire de chaque matériel est présent dans la classe et rangé à une place déterminée, en effet le matériel est classé par difficulté.
- Son développement social : Les élèves prennent soin les uns des autres, ils interagissent dans un climat de liberté et de respect. Comme un seul exemplaire de matériel est disponible, l'enfant apprend à attendre son tour et à respecter son camarade qui est en plein apprentissage.
- Son développement émotionnel : Il se traduit par une ambiance chaleureuse qui permet à chaque enfant d'apprendre à son propre rythme. L'ordre et les routines permettent de rassurer l'enfant.

L'environnement est, pour Maria Montessori, essentiel dans l'apprentissage des élèves car il

⁶ La pédagogie Montessori, *Aspects théoriques et pratiques*, « Préscolaire et Maternelle Montessori », page 78

leur permet d'être stimulé et de développer leurs connaissances et leurs compétences.

Ainsi, les caractéristiques matérielles doivent favoriser l'activité des enfants :

- Adapté à la taille et à la force des enfants : le matériel doit être accessible aux enfants sur des étagères à leur hauteur. Les tables et les chaises sont également à la taille des enfants pour qu'ils puissent facilement les utiliser.
- Protecteur et ordonné : la classe est propre et chaque matériel a sa propre place. L'ordre permet de rassurer et de sécuriser les enfants.
- Simple et esthétique : le matériel et les affichages sont limités afin de favoriser la concentration et d'éviter les confusions.
- Matériel pédagogique spécifique pour les 3-6 ans : l'espace est partagé en différentes aires de travail : vie pratique, raffinement sensoriel, langage, mathématiques, sciences, arts. Ces espaces correspondent aux différentes périodes sensibles que les enfants vont être amenés à traverser.

L'organisation pédagogique vient renforcer les caractéristiques matérielles et permettent de :

- Favoriser le mouvement : l'enfant est libre de se déplacer comme il le souhaite dans la classe, tant qu'il respecte les règles établies au préalable.
- Favoriser le libre choix des activités afin de le motiver et de favoriser son engagement actif. Maria Montessori précise que « *L'enfant ne fait pas ce qu'il veut, mais il veut ce qu'il fait* ».
- Favoriser l'entraide et la coopération grâce à la mixité des âges. Les enfants les plus jeunes sont attirés par les activités des plus grands qui vont pouvoir les accompagner.

Ensuite, Maria Montessori explique que le rôle de l'éducateur est essentiel. Les premiers éducateurs pour l'enfant sont ses parents, néanmoins à partir du moment où il entre à l'école maternelle, l'enseignant devient lui aussi une personne significative pour l'enfant. Maria Montessori définit l'enseignant comme une personne qui se met au service de l'enfant, par le biais de l'observation, il identifie les besoins et oriente l'enfant vers un type d'activité spécifique.

L'éducateur porte un regard particulier sur chaque enfant : il prend en compte le développement de l'enfant, sa vie psychique et physique, il détecte ses besoins, il lui fait confiance et l'accepte dans son unicité et sa globalité.

L'enseignant est aussi bienveillant : il encourage en permanence l'enfant, il remarque le positif mais ne souligne pas les erreurs. Néanmoins, lorsqu'un enfant commence à se concentrer et à travailler, l'enseignant ne doit en aucun cas le déranger afin de ne pas interrompre sa

concentration. Il prépare l'environnement dans lequel l'enfant va évoluer : il choisit ainsi un matériel stimulant et adapté aux besoins des élèves.

L'enseignant dans la pédagogie Montessori est un fin observateur, afin de déterminer où chaque enfant se situe dans ses apprentissages.

Au final, Maria Montessori prône l'autonomie des enfants à plusieurs niveaux. En effet, elle estime que les enfants entrent dans des apprentissages s'ils peuvent choisir seuls l'activité qu'ils souhaitent faire, les enfants sont livrés face à eux même dans les activités puisque l'enseignant doit intervenir le moins possible, néanmoins son intervention est essentielle pour expliquer comment utiliser le matériel. Dans la pédagogie Montessori, l'enseignant est bienveillant. Cette bienveillance permet à l'enfant de devenir autonome car les adultes qui l'entourent le responsabilise. Il est maître de ses apprentissages, il apprend en faisant et il peut acquérir une confiance en soi grâce au travail de l'éducateur qui a été fait en amont. Maria Montessori définit donc l'autonomie comme étant le processus pendant lequel l'enfant est stimulé par un environnement riche et adapté qui lui permet de donner du sens à ses apprentissages. L'adulte a un rôle important à jouer en matière d'étayage bienveillant et en préparant ce milieu.

D'autres auteurs ont été plus loin encore dans la définition de l'autonomie, en effet, Marie-Agnès Hoffmans-Gosset a ainsi défini l'autonomie en mettant en avant différents types d'autonomie.

3. Les différents types d'autonomie.

L'autonomie est une notion difficile qui s'exprime sous différentes formes. Ainsi, Marie-Agnès Hoffmans-Gosset, docteur en sciences de l'éducation, distingue cinq aspects de l'autonomie : l'autonomie physique et matérielle, l'autonomie affective, l'autonomie intellectuelle, l'autonomie sociale et l'autonomie morale.

a. L'autonomie physique et matérielle

Le premier type d'autonomie qu'un enfant va développer est l'autonomie physique et matérielle. Dans un premier temps, ces différents apprentissages permettent à l'enfant de connaître son corps et développer sa motricité : il développe la conscience de soi-même.

En effet, au fur et à mesure il va devenir indépendant des adultes pour des gestes simples qu'il est habitué à effectuer accompagné d'un adulte. Ainsi, il commence à se déplacer seul, à s'habiller, se chausser, à être propre (se rendre compte quand il a besoin d'aller aux toilettes),

à prendre soin de lui (aller chercher un mouchoir, se laver les mains) ...

Dans un second temps, il apprend à maîtriser son environnement. Cela correspond à l'autonomie matérielle : l'enfant découvre le cadre dans lequel il évolue. Ainsi, il apprend à connaître les outils de travail mis à sa disposition, il sait où ils sont rangés et sait s'en servir sans l'aide d'un adulte. Il est capable de démarrer seul une activité, et de circuler au sein de son environnement.

b. L'autonomie affective

L'autonomie affective est la capacité pour l'enfant de diminuer sa dépendance vis-à-vis des adultes qui l'entourent mais aussi de ses pairs. Elle se traduit ainsi par accepter la séparation avec ses parents ou l'adulte référent, ne pas avoir peur des autres (adultes et pairs), entrer en relation avec les autres, ne pas chercher l'exclusivité dans sa relation avec l'autre, travailler pour soi et non pas pour faire plaisir aux autres, avoir confiance en soi mais aussi avoir confiance en l'autre...

Pour développer l'autonomie affective, il est nécessaire de créer un cadre sécuritaire qui sera rassurant pour l'enfant. Lorsque ce cadre est établi, l'enfant peut, petit-à-petit, se détacher des adultes qui l'entourent car il a conscience qu'il n'est pas abandonné même s'il n'est pas en permanence avec l'adulte.

Ainsi, développer l'autonomie affective pour un enfant signifie qu'il ne doit pas avoir besoin en permanence de la présence d'un adulte ou d'un de ses pairs auprès de lui pour pouvoir agir.

c. L'autonomie intellectuelle

L'autonomie intellectuelle se construit tout au long du développement de l'enfant, mais continue également à évoluer une fois que l'enfant est devenu adulte. Cette autonomie correspond à tout ce qui touche à la pensée et à la connaissance, Philippe Foray la définit ainsi comme étant « la capacité de penser par soi-même »⁷.

Ainsi, on parle d'autonomie intellectuelle lorsque l'enfant est capable d'appréhender une situation nouvelle et de mobiliser des compétences spécifiques ou non à la discipline pour résoudre des problèmes. L'enfant doit donc être capable de s'investir dans une démarche de recherche en considérant l'adulte comme un guide et non pas comme le détenteur de la solution au problème.

⁷ Philippe Foray, Devenir autonome : apprendre à se diriger soi-même, édition ESF, 2016, page 22

d. L'autonomie sociale

Dans un premier temps, l'autonomie sociale consiste à être capable de s'intégrer dans un groupe et de prendre conscience de sa place au sein de ce groupe. Dans un second temps, elle consiste à adopter une démarche personnelle, à se construire, tout en apprenant avec les autres et en tenant compte des influences sociales et culturelles : elle permet à l'enfant d'affirmer sa personnalité et de s'épanouir en tant que tel.

L'autonomie sociale regroupe donc deux dimensions complémentaires qui sont développées tout au long de la vie.

e. L'autonomie morale

L'autonomie morale est la capacité pour un enfant de comprendre la nécessité des règles et lois qu'il doit respecter, mais aussi d'adapter son comportement pour les respecter. Un enfant accèdera plus facilement à l'autonomie morale lorsqu'il aura assimilé ses règles, c'est-à-dire lorsqu'il les aura comprises puisqu'il pourra ainsi faire le choix de les respecter.

L'autonomie est le résultat d'un long processus, un enfant ne peut pas devenir autonome du jour au lendemain. Lorsque l'on parle d'autonomie, il est essentiel d'avoir à l'esprit que le terme englobe ces cinq facettes. En effet, ces cinq aspects constituent un ensemble indissociable lorsqu'il s'agit d'étudier l'autonomie dans sa globalité.

Afin de comprendre réellement ce qu'est l'autonomie, il est essentiel de définir comment elle va se traduire dans le cadre de l'école.

4. Les enjeux de l'autonomie à l'école

Afin de comprendre de quoi il retourne, il est essentiel de faire la distinction entre un travail en autonomie et un travail autonome au sein de l'école. En effet, un travail en autonomie est un travail effectué par un élève seul, sans accompagnement d'un adulte. Ainsi, un élève peut effectuer un travail en autonomie sans pour autant être autonome. Par opposition, un travail autonome nécessite une certaine autonomie acquise par l'élève puisqu'il représente un travail où l'élève a intégré les règles de conduite attendues par l'école de façon à ce que leur application n'apparaisse plus comme un ordre extérieur auquel il obéit mais comme un réel acte personnel qu'il mène dans les limites de son propre rayon d'action.

Dans cette partie, nous verrons dans un premier temps quel est le rôle de l'école dans l'autonomie des élèves (a), puis nous verrons que les ateliers autonomes peuvent constituer un outil dans le développement de l'autonomie (b).

a. Le rôle de l'école dans l'autonomie

Le rôle de l'école est de permettre à chaque enfant de devenir pleinement responsable de ses actes et de ses pensées. L'autonomie est de manière générale une attitude, un savoir-être qu'un individu a à développer tout au long de sa vie. Au sein de l'école, l'autonomie est la capacité pour un élève d'organiser son rapport à son environnement (c'est-à-dire aux lieux et objets qui l'entourent), aux savoirs et aux personnes qui l'entourent. Cette autonomie va se construire tout au long des apprentissages des élèves.

A l'école, l'élève va développer son autonomie sous ses différents aspects : l'autonomie matérielle (repérer le matériel nécessaire pour une action comme coller ou découper), l'autonomie intellectuelle (prendre l'initiative de poser des questions), l'autonomie morale (respecter les règles), l'autonomie affective (accepter le départ de ses parents le matin) ...

Le premier objectif de l'école maternelle est que chaque élève puisse devenir autonome dans les tâches quotidiennes : savoir enlever et ranger un vêtement seul, respecter les règles de l'école, savoir choisir et utiliser un outil pour réaliser une action... Rendre un élève autonome ce n'est pas le laisser se « débrouiller tout seul », au contraire, c'est lui donner des outils afin qu'il puisse faire des choix, essayer, trouver des solutions et prendre des initiatives.

Le deuxième objectif de l'école maternelle est de développer la sociabilité de l'enfant afin qu'il puisse être capable de contrôler ses émotions et qu'une réelle communication puisse s'établir avec les personnes qui l'entourent.

Le troisième objectif qu'il est possible de mettre en avant, est que l'enfant doit comprendre les fondements de l'autonomie : les objectifs et les règles de l'école, mais aussi ceux de l'enseignant. En effet, c'est en saisissant cela que l'enfant pourra commencer à construire son autonomie. Le rôle de l'école et de l'enseignant est donc de transmettre les clés nécessaires à l'élève pour qu'il puisse comprendre les fondements de l'autonomie.

Ainsi l'école maternelle a pour mission d'accompagner les élèves dans leur développement en construisant leur autonomie. L'école maternelle représente une des premières étapes dans la construction de l'autonomie, ainsi, il est nécessaire de réunir les conditions favorables à son développement. Ainsi, l'acquisition de l'autonomie au cycle 1 correspond à :

- Etre autonome dans l'espace de l'école et de la classe,
- Etre autonome vis-à-vis des autres personnes, que ce soit les adultes de l'école ou ses pairs
- Etre autonome vis-à-vis des objets,
- Etre autonome au niveau physique et moteur.

L'école maternelle a une fonction essentielle : elle correspond aux premiers moments d'apprentissages des élèves et les prépare à une autonomie indispensable qui servira d'appui aux enseignements du cycle 2 puis du cycle 3. De plus, l'école élémentaire vient compléter l'enseignement de l'autonomie en école maternelle. En effet, l'autonomie intellectuelle va être renforcée par l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et des mathématiques. L'école élémentaire va également favoriser l'autonomie sociale à travers les travaux de groupes, la pédagogie de projet ou les classes découvertes.

L'autonomie doit être une finalité de l'éducation et doit être enseignée tout au long de la scolarité des élèves.

b. Un outil pour développer l'autonomie : les ateliers autonomes

Le professeur des écoles enseignant en maternelle dispose de plusieurs outils permettant de favoriser l'autonomie de ses élèves. En effet, il peut mettre en place des ateliers, utiliser les outils numériques, les rituels, un cahier d'autonomie, la mise en œuvre de situations-problèmes, la démarche de projet interdisciplinaire, le travail entre pairs...

Dans le cadre de notre recherche, nous avons choisi de centrer l'étude de ce mémoire sur les ateliers.

Le groupe départemental Maternelle DSDEN 58 définit un atelier comme étant une « *situation dans laquelle un groupe d'élèves travaille à une même table, à une même tâche. Soit, ils coopèrent pour la réaliser, soit ils résolvent individuellement et échangent verbalement* ». Le terme « d'atelier » est couramment utilisé pour désigner différentes activités : par exemple les activités proposées au moment de l'accueil, les coins jeux... Néanmoins, nous retiendrons ici qu'un atelier est un dispositif pédagogique que l'enseignant peut mettre en place dans la poursuite d'un objectif d'apprentissage. Comme le définit le groupe départemental Maternelle DSDEN 58, les ateliers peuvent représenter différentes situations d'apprentissages :

- Les ateliers dirigés : le professeur est présent physiquement pour encourager les élèves à verbaliser leurs actes ou leurs pensées. Il conduit l'activité avec un petit groupe d'élève.
- Les ateliers libres : les élèves disposent d'un espace et de matériel qu'ils peuvent utiliser sans que le professeur ait donné de consigne.
- Les ateliers autonomes : les élèves sont seuls face à une tâche précise qu'ils doivent réaliser sans l'intervention du professeur, et dont ils connaissent l'objectif d'apprentissage. Dans ce type d'atelier, les élèves suivent une consigne donnée au préalable par l'enseignant.

Nous avons choisi de concentrer notre étude sur les ateliers autonomes car ce sont les activités qui mobilisent le plus l'autonomie des élèves car ils sont face à une tâche qu'ils

doivent réaliser seuls.

- *Les ateliers autonomes*

Un atelier autonome est une activité que l'élève peut réaliser seul sans aucune intervention d'adultes. Afin que l'autonomie soit complète, elle doit concerner toutes les étapes de l'activité : l'enfant choisit seul son activité et l'installe, il connaît les consignes et peut donc la réaliser seul en mobilisant les connaissances et les compétences nécessaires, il vérifie son travail et le range par la suite à son emplacement. Toutes les activités ne peuvent pas être réalisées en autonomie, en effet, pour toutes les activités de verbalisation il est important que l'enseignant soit présent.

Les ateliers autonomes peuvent être effectués en groupe mais aussi de manière individuelle.

- Les ateliers autonomes en groupes : En général, les groupes sont constitués de 4 à 8 élèves. Ces groupes peuvent être hétérogènes ou homogènes selon la volonté de l'enseignant et les besoins de l'activité. L'atelier autonome en groupe peut aussi être une activité réalisée par l'ensemble de la classe à l'exception d'un petit groupe avec lequel l'enseignant dirige une autre activité. Les ateliers autonomes en groupes représentent divers avantages :
 - L'enseignant peut contrôler plus facilement quels sont les élèves qui ont réalisé l'activité.
 - Les élèves qui n'ont pas compris la consigne de l'activité peuvent observer leurs pairs et agir ensuite par mimétisme.
 - La différenciation est simple à mettre en place grâce aux groupes homogènes mais est donc impossible dans des groupes hétérogènes.
 - L'organisation est plus simple pour l'enseignant : il a peu d'ateliers à concevoir, néanmoins les ateliers autonomes en groupe supposent d'avoir suffisamment de matériel pour tous les élèves du groupe.
- Les ateliers autonomes individuels : Des bacs individuels ou des tiroirs sont mis à la disposition des élèves. Ces ateliers autonomes individuels représentent eux aussi divers avantages selon le groupe départemental Maternelle DSDEN 58 :
 - L'élève est libre de choisir son activité et d'avancer à son propre rythme.
 - L'élève est seul face à son atelier, il n'y a pas de comparaison ou de compétition avec les autres. Néanmoins, s'il ne se souvient plus de la consigne ou s'il ne l'a pas comprise, il aura besoin de l'aide d'un adulte afin de la lui rappeler. Il pourra également faire appel à un de ses pairs si un tutorat⁸ a été mis en place dans la classe.

⁸ Le tutorat est une forme d'aide dans l'enseignement. C'est un accompagnement individuel auprès d'un élève qui éprouve des difficultés. Le tutorat peut être réalisé par l'enseignant ou par un autre élève qui a acquis les compétences nécessaires pour réaliser le travail demandé.

- L'organisation est plus complexe pour l'enseignant : il doit préparer un grand nombre d'activités au début de chaque période, il doit faire attention à ce que chacun des élèves fasse une majorité des ateliers.

Les ateliers autonomes individuels semblent plus à même de mesurer le développement de l'autonomie chez un élève car il se retrouve seul face à la tâche. C'est pourquoi, nous avons choisi d'orienter ce mémoire sur l'étude des ateliers autonomes individuels.

- *Intérêts pour les élèves*

Dans son ouvrage *Vers L'autonomie*, Christina Dorner présente les intérêts des ateliers autonomes individuels pour les élèves ainsi que pour les enseignants.

Les activités autonomes individuelles représentent un réel intérêt pour les élèves : le développement de leur autonomie à différents niveaux. Ainsi, chaque type d'autonomie va être sollicité :

- L'autonomie affective :
 - Apprendre à travailler seul : Pour réaliser un atelier autonome, l'élève va devoir mobiliser plusieurs compétences : il va devoir se souvenir de la consigne, comprendre comment utiliser le matériel pour répondre à la consigne et le ranger une fois l'atelier achevé. Progressivement, il pourra apprendre à se corriger lui-même et reconnaître ses erreurs.
 - Pas de concurrence avec ses pairs : étant donné que chaque atelier est proposé une seule fois, l'élève peut prendre son temps pour la réaliser sans se comparer à un autre camarade (regarder s'il a terminé avant lui, regarder comment il fait...)
- L'autonomie matérielle :
 - S'organiser dans sa tâche : L'élève va devoir s'organiser au niveau de son espace de travail : il va devoir sortir son matériel et le disposer pour l'utiliser à bon escient ; mais aussi au niveau de sa réalisation : il ne pourra réaliser son atelier qu'en organisant sa réalisation.
- L'autonomie morale :
 - Respecter des règles : L'élève va devoir respecter les règles imposées par l'enseignant : le respect du matériel, le respect des autres élèves (chuchoter et rester calme pendant les ateliers) et terminer son activité avant d'en commencer une autre.
- L'autonomie intellectuelle :
 - Apprendre à se concentrer : Si l'atelier autonome est adapté à la préoccupation de l'élève, il lui fera écho et il sera donc concentré sur sa tâche.

- *Intérêts pour l'enseignant*

Les ateliers autonomes individuels représentent donc de nombreux intérêts pour les élèves, mais pas seulement. En effet, Les intérêts pour l'enseignant de la mise en place d'activité autonome au sein de sa classe sont multiples :

- Mieux suivre ses élèves :
 - Observer ses élèves : lorsque tous les élèves travaillent en autonomie, l'enseignant est libre de circuler dans la classe et de les observer. Cela lui permet de prendre des notes et de repérer les progressions des élèves ou des difficultés.
 - S'adapter aux élèves : Par le biais des ateliers autonomes individuels, l'enseignant peut intervenir auprès d'un élève qui rencontre une difficulté en lui proposant un atelier adapté, ou au contraire, il peut intervenir auprès d'un élève qui ne rencontre pas de difficultés et lui proposer un prolongement afin d'approfondir ses connaissances.
- Une meilleure organisation :
 - Mener des ateliers dirigés : La mise en place d'ateliers autonomes individuels permet à l'enseignant de se dégager du temps pour mener un atelier dirigé avec un petit groupe.
 - Travailler en équipe : Les ateliers peuvent être préparés en équipe avec les collègues de l'école, ce qui permet d'échanger sur les pratiques, d'échanger ses idées, les difficultés rencontrées et des progressions observées chez les élèves.

Christina Dorner met donc en évidence dans son ouvrage de multiples intérêts pour la mise en place des ateliers autonomes individuels. Elle explique que cette modalité de travail représente des avantages tant pour les élèves que pour les enseignants. Les intérêts pour les élèves se traduisent par un développement des différents types de l'autonomie tels que Marie-Agnès Hoffmans Gosset les a définis. Pour les enseignants, les ateliers autonomes individuels semblent efficaces pour mieux suivre leurs élèves et mieux organiser les apprentissages.

A partir de cette approche théorique sur l'autonomie, nous avons choisi de centrer notre étude sur comment favoriser le développement de l'autonomie chez les élèves de maternelle. D'après nos lectures, nous avons pu remarquer que les ateliers autonomes individuels semblaient présenter différents intérêts tant pour l'enseignant que pour les élèves et leur autonomie, c'est pourquoi, nous avons décidé de nous centrer sur la mise en place des ateliers

autonomes individuels et leur impact sur l'autonomie des élèves. Nous avons donc émis l'hypothèse que les ateliers autonomes individuels vont permettre aux élèves d'acquérir des compétences à leur propre rythme. Pour que l'autonomie de l'élève puisse se développer, ces ateliers doivent être organisés de telle manière que les élèves soient libres de choisir une activité et que ces activités leur permettent d'entrer dans des apprentissages seul, sans l'intervention d'un adulte.

Afin de répondre à notre problématique et plus particulièrement notre question centrale, nous avons construit une méthodologie de recherche qui nous permettra de vérifier, ou non, notre hypothèse.

III. Conception de la méthodologie

Pour construire notre méthodologie, nous nous sommes concentrés sur les outils que nous pouvions utiliser pour observer le développement de l'autonomie de nos élèves. Afin de répondre à notre problématique et de confirmer, ou non, notre hypothèse, nous avons choisi dans un premier temps d'utiliser une méthodologie de recherche rassemblant deux techniques d'enquête : l'observation et la réalisation d'entretiens.

Etant étudiante non stagiaire, l'observation ne pouvait malheureusement pas porter sur notre propre classe. C'est pourquoi nous avons décidé naturellement de nous tourner vers la réalisation et la diffusion d'un questionnaire afin de recueillir des avis de différents professeurs d'école exerçant en maternelle sur les conséquences des ateliers autonomes individuels sur les apprentissages des élèves, notamment dans leur processus d'autonomisation. Nous avons choisi cette méthode plutôt que celle des entretiens afin d'avoir davantage d'avis d'enseignants de différents horizons.

Néanmoins, nous nous sommes rapidement rendu compte qu'il serait beaucoup plus intéressant aux vues de ce sujet de faire nos propres observations au sein d'une classe de maternelle. C'est pourquoi, finalement, nous avons décidé de combiner les deux méthodes afin de croiser notre point de vue mais aussi celui de professeurs des écoles plus expérimentés.

Nous verrons dans un premier temps dans quelles conditions nous avons mené nos observations (1), puis nous analyserons comment nous avons construit un questionnaire (2).

1. Observation au sein d'une classe

Pendant trois semaines, nous avons eu la chance de pouvoir effectuer des observations dans une école de 6 classes située en milieu urbain. Madame X, l'enseignante de la classe nous a permis d'observer sa classe de petite section du lundi 4 mars au vendredi 22 mars 2019.

a. Contexte de la classe

La classe est composée de 23 élèves. Le niveau des élèves est plutôt bon, en effet, la majorité des élèves ont compris quel était le rôle de l'école.

Néanmoins, quelques élèves rencontrent des difficultés :

- Un élève avec troubles envahissants du développement dont l'AVS est arrivée le 1^{er} mars 2019.
- Un élève souffrant d'un trouble du langage prononcé (écholalie)
- Un élève difficile n'ayant pas acquis les règles de vie de l'école et ayant un retard de langage.

- Un élève ayant été absent deux mois à la suite d'une fracture.
- Un élève allophone arrivé au sein de l'école le mercredi 6 mars 2019.

L'observation s'est portée sur cinq d'élèves aux profils variés. Nous avons décidé de faire ces observations notamment au moment de l'accueil et dans les différents temps de la journée où les élèves sont amenés à faire des apprentissages seuls.

Pendant le temps d'accueil, les élèves avaient la possibilité de choisir entre plusieurs activités : des puzzles, des abaques, des livres à regarder, des jeux de construction et du dessin. Les élèves pouvaient également aller dans le coin cuisine et poupées, et dans le coin voitures.

Etant donné que l'observation a duré seulement trois semaines, nous n'avons malheureusement pas pu proposer nos propres activités autonomes aux élèves.

b. Elèves observés

Nous avons choisi d'observer pendant 3 semaines, cinq élèves aux profils variés. Malheureusement, par manque de temps, nous n'avons pas pu observer davantage d'élèves. Les élèves observés ont été choisis à l'aide de l'enseignante. En effet, en échangeant avec elle, elle nous a indiqué différents profils d'élèves, et nous avons choisi des élèves correspondant à des profils variés.

Ainsi, le premier élève se nommera A dans cette étude. Sa situation familiale est assez complexe. Il est élevé par sa mère et sa grand-mère. Dans le cadre de l'école, A est un élève difficile. Il n'a pas acquis les règles de vie de l'école et présente un retard de langage. Il n'assimile pas le « moi » et parle ainsi de lui à la troisième personne. Les apprentissages sont donc difficiles pour lui. Néanmoins, lorsque l'enseignante ou l'ATSEM lui propose une activité qu'elle réalise avec lui, il entre facilement dans la tâche et acquiert même certaines compétences. Cet élève a été absent pendant 7 jours d'observation : du lundi 4 au mercredi 6 mars inclus et du vendredi 15 mars au mercredi 20 mars inclus.

Le deuxième élève se nommera B dans cette étude. Cet élève est l'élève allophone qui est arrivé au tout début de notre observation. Nous avons choisi d'observer cet élève afin de voir comment l'autonomie d'un élève pouvait se développer dans un nouveau milieu. Comme nous l'avons expliqué précédemment, l'arrivée de l'élève dans la classe a été compliqué car il n'acceptait pas la séparation avec ses parents, il pleurait donc beaucoup.

Le troisième élève se nommera C dans cette étude. Il est né en début d'année et est donc une des plus âgé de la classe. C'est un élève qui entre facilement dans la tâche et qui a intégré le fonctionnement de l'école. Il prend peut la parole en groupe classe ou en petit groupe,

néanmoins, il est capable de répondre aux questions de l'enseignant lorsqu'il l'interroge.

Le quatrième élève se nommera D dans cette étude. Il entre facilement dans les apprentissages et est très curieux. Il participe volontairement au coin regroupement et en petit groupe. Cet élève a été absent pendant 2 jours d'observation : le mardi 5 mars et le mardi 12 mars.

Le cinquième élève, que l'on nommera E dans cette étude. Il est né en fin d'année. Il est très réservé et prend peu la parole que ce soit en groupe classe ou en petit groupe. Lorsqu'il est interrogé, il répond en général « je ne sais pas » de manière peu audible. Cet élève n'est pas présent les après-midis.

Ces élèves ont donc des profils variés. Les élèves C, D et E sont bien intégrés dans la classe et échangent facilement avec leurs pairs. Les élèves A et B sont moins intégrés. L'élève B venait d'arriver dans la classe et échangeait peu avec les autres à cause de la barrière de la langue. L'élève A quant à lui est moins bien intégré du fait de son caractère, il va souvent vers les autres par le biais de la violence dans la classe. Néanmoins, il arrive à jouer calmement avec les autres dans la cour de récréation.

c. Les outils pour observer

Il existe différents outils qui permettent de garder une trace des observations. Nous avons choisi de présenter dans cette partie les différents outils que nous avons songé à utiliser.

- Mise en place de grille d'observation

Afin d'observer le développement de l'autonomie, il est essentiel d'utiliser des outils pour noter et conserver une trace de l'évolution des élèves entre deux moments donnés. Ainsi, j'ai construit et utilisé deux grilles d'observation :

- La première grille d'observation (Annexe 1) permet de recenser tout ce qu'un élève sait faire à un moment donné. Elle se découpe en quatre grandes catégories : l'autonomie physique, l'autonomie matérielle, l'autonomie affective et sociale et l'autonomie intellectuelle. Cette première grille va permettre d'évaluer l'autonomie des élèves d'une manière générale sur différents points relatifs aux quatre catégories. Lorsqu'un élève sait faire quelque chose, l'enseignant coche la case correspondante. Cette grille est utilisée à différentes dates afin d'observer l'évolution des élèves : ici, cette grille a été utilisée chaque semaine.

- La seconde grille d'observation (Annexe 2) est relative à la réalisation de l'atelier en elle-même. Elle permet d'évaluer la réalisation de chaque atelier par chaque élève. Elle est utilisée par l'enseignant à chaque activité réalisée. Cette grille d'observation est nominative et datée. Elle doit également permettre de noter des remarques et de valider ou non la réalisation de l'activité.

Ces grilles sont utilisées uniquement par l'enseignant.

Dans le cadre de notre observation, la première grille d'observation a été utilisée quatre fois :

- Lors de l'arrivée au sein de la classe afin de noter les toutes premières remarques sur les élèves observés.
- Puis à des intervalles réguliers, à la fin de chaque semaine d'observation, pour noter une première évolution.

La seconde grille a été utilisée à chaque séance d'atelier autonome et pour chaque élève observé.

- *Mise en place d'un tableau de bord*

Le tableau de bord est un outil qui permet à l'enseignant d'orienter les élèves vers les activités non réalisées et de savoir quelle activité a été réalisée par quel élève. Ce tableau de bord prendra différentes formes selon le niveau de la classe :

- En petite section : les élèves vont venir coller l'étiquette de leur prénom sur le tableau de bord correspondant à l'activité qui a été réalisée.
- En moyenne section : le tableau de bord pourra être complété par chaque élève de plusieurs façons : il pourra venir coller l'étiquette de son prénom, écrire son prénom ou colorier son prénom une fois l'activité réalisée.
- En grande section : le tableau de bord peut prendre la forme d'un tableau à double entrée, l'élève devra faire une croix dans la case correspondant à son prénom et à l'activité réalisée.

Dans la mesure du possible, l'enseignant tiendra lui aussi un tableau de bord qu'il complétera à chaque séance où des ateliers individuels auront été réalisés par des élèves. Ce tableau de bord viendra compléter la grille d'observation individuelle.

- *Carnet de suivi et d'apprentissage (sur une année scolaire ou sur tout le cycle)*

Le carnet de suivi pourrait également être un outil pour mesurer le développement de l'autonomie d'un élève grâce aux ateliers autonomes. Néanmoins, je n'ai pas pu mettre en place un tel outil par manque de temps, il serait beaucoup plus intéressant de le mettre en place dès le début de l'année au sein de la classe afin de mesurer l'évolution tout au long de l'année scolaire. De plus, cet outil permet également de faire le lien avec les parents : ce carnet

pourra être remis aux parents à chaque fin de période afin qu'ils puissent eux aussi évaluer le développement de leur enfant.

- *Bilan oral*

Lorsque tous les élèves ont réussi un atelier autonome, il est important de faire un bilan oral collectif. Lors de ce bilan, l'enseignant peut demander aux élèves quel était le travail à effectuer, comment ont-ils fait pour le réussir, quelles difficultés ont-ils pu rencontrer, qu'ont-ils appris...

Ce bilan oral permet de mettre des mots sur le travail demandé, il permettra également à l'enseignant de s'assurer de la compréhension des élèves sur ce qui était demandé et sur comment le réaliser.

Dans le cadre de notre observation, nous n'avons malheureusement pas pu utiliser l'ensemble de ces outils. Néanmoins, nous avons utilisé les deux types de grille d'observation présentés afin de suivre l'évolution des élèves que nous avons choisi d'observer.

Ces grilles ont été remplies en classe à partir des observations que nous avons pu faire. Nous n'avons pas pu observer tous les temps d'autonomie car nous étions parfois en charge d'ateliers ou d'accueillir les élèves. Nous avons donc effectué 5 grandes séances d'observation qui ont eu lieu le 7 mars, le 8 mars, le 13 mars, le 21 mars et le 22 mars. Durant ces séances, nous complétons la seconde grille d'observation individuelle. La première grille d'observation quant à elle était complétée en fin de journée, à partir des observations que nous avons pu faire dans la journée.

L'analyse de ces temps d'observation est une analyse de contenu catégorielle par thématiques. Nous avons établi les thématiques d'analyse en fonction des questions que nous avons posé dans le questionnaire, afin de réellement croiser les deux types de méthode.

2. Réalisation d'un questionnaire diffusé auprès de professeurs en maternelle.

Afin de compléter notre étude et de recueillir les points de vue de professeurs des écoles plus expérimentés, nous avons élaboré un questionnaire qualitatif. Nous verrons comment ce questionnaire a été construit (a), puis comment il a été diffusé et analysé (b).

a. Construction d'un questionnaire

L'objectif de ce questionnaire était de faire réfléchir les professeurs interrogés sur leur pratique, tout en leur laissant la possibilité de détailler et commenter leurs réponses. Nous ne souhaitons pas orienter les réponses des professeurs interrogés pour approcher au mieux la réflexion qu'ils avaient pu avoir sur leur décision de mettre en place des ateliers autonomes et sur l'impact qu'ils ont. Ainsi, le questionnaire est composé majoritairement de questions

ouvertes.

Ce questionnaire permet aux professeurs de nous informer sur la façon dont ils ont mis en place les ateliers autonomes dans leurs classes, les raisons pour lesquelles ils l'ont fait et quelles conclusions ils peuvent en tirer. Ainsi, le questionnaire (annexe 3) se découpe en trois parties :

- Une première partie qui nous renseigne sur le contexte de la classe

Dans cette partie, le professeur interrogé doit renseigner le niveau ou les niveaux de sa classe, le contexte de son école, son expérience et s'il met en place des ateliers autonomes individuels. Cette partie permet de nous renseigner sur les conditions d'exercice des enseignants interrogés. De plus, la réponse à la question « Mettez vous en place des ateliers autonomes individuels dans votre classe » est essentielle car elle oriente la suite du questionnaire. En effet, si la personne répond « non » à cette question, elle sera orientée vers une section spécifique demandant d'explicitier ce choix. Au contraire, si la personne répond « oui », elle pourra continuer le questionnaire.

- Une deuxième partie sur les modalités de mise en place des activités autonomes au sein de leur classe

Dans cette partie, le professeur doit expliquer dans un premier temps pourquoi il a fait ce choix. Cette question nous permettra de visualiser les facteurs qui poussent les enseignants à mettre cette modalité de travail en place dans leur classe. Nous leur demandons ensuite comment ils choisissent les ateliers autonomes qu'ils proposent à leurs élèves et quels sont ces ateliers. Ils renseignent également comment ils organisent ces temps d'apprentissage (temps de préparation, fréquence de renouvellement, durée d'une séance, quand ont lieu ces séances, comment les élèves choisissent un atelier). Cette partie nous permettra de comprendre quelle est la démarche de l'enseignant lorsqu'il décide de mettre en place des ateliers autonomes au sein de sa classe.

- Une troisième partie sur les résultats des ateliers autonomes.

Dans cette dernière partie, le professeur doit expliquer comment il organise le suivi des ateliers, comment il évalue leur réussite et comment il fait un bilan. Ensuite, il exprime son ressenti sur les ateliers autonomes individuels en expliquant s'il a pu observer un impact sur l'autonomie des élèves (en donnant un exemple) et en listant les avantages et les inconvénients que cette modalité de travail peut représenter (du point de vue des élèves mais également des enseignants). Cette partie nous permettra d'obtenir différents retours d'enseignants mettant en pratique des ateliers autonomes individuels fréquemment dans leur classe. Elle nous permettra également d'étudier des exemples que nous n'aurions pas pu observer dans le cadre de notre observation.

b. Diffusion du questionnaire

Afin de toucher un maximum de professeurs des écoles d'horizons différents, nous avons diffusé ce questionnaire sur des groupes privés de professeurs des écoles sur les réseaux sociaux.

Dans un premier temps, nous avons diffusé le questionnaire sur le groupe Facebook « 76 – Professeur des écoles en Seine-Maritime » accompagné d'un message (annexe 8).

Nous avons choisi de diffuser le questionnaire sur ce réseau social pour toucher dans un premier temps uniquement des professeurs des écoles de notre département. Néanmoins, l'administrateur de la page a refusé ma demande. J'ai donc posté ce même message sur d'autres groupes, toujours sur ce réseau social, réunissant des professeurs des écoles de maternelle de la France entière. Le premier groupe s'intitule « Le coin boulot des Professeurs des écoles (PE) ». Le second s'appelle « Echanges entre professeurs des écoles en Maternelle ». Grâce à la publication du questionnaire sur ces deux pages, nous avons récolté une grande partie des réponses. Néanmoins, afin de toucher davantage d'enseignants, nous avons contacté deux maitresses sur le réseau social Instagram qui partagent quotidiennement leur travail en tant que professeurs des écoles sur leur page maitresses_en_baskets. Ces deux enseignantes ont eu la gentillesse de partager également le lien du questionnaire ce qui nous a permis de récolter une dizaine de réponses supplémentaires.

Les résultats de ce questionnaire ont ensuite été analysés sous forme de tableaux. Des fréquences ont été calculées pour chacune des réponses aux questions. Nous avons pour cela effectué une analyse de contenu catégorielle par thématiques. Ainsi, dans les réponses libres qui ont été renseignées par les professeurs interrogés, nous avons appliqué une technique de catégorisation par le mot et le thème. Nous avons ainsi défini pour chaque question une liste de mots qui ont été utilisés par les enseignants. Pour effectuer le classement, nous nous sommes donc appuyés sur les questions ouvertes que nous avons envoyées et sur les réponses apportées par les professeurs. Nous avons ensuite calculé la fréquence, pour chaque question, où ces mots sont apparus. Cette méthode permet dans un premier temps d'analyser chaque réponse individuellement et décrire les différentes caractéristiques renseignées par les enseignants, puis dans un second temps, à comparer les différentes réponses entre elles grâce aux fréquences.

IV. Analyse et discussion

À la suite de la diffusion de notre questionnaire, soixante-treize réponses d'enseignants ont

été récoltées. L'ensemble des réponses ont été analysées dans leur globalité mais aussi individuellement. Nous avons choisi de faire l'analyse du questionnaire et des observations que nous avons menées en suivant les trois grandes parties du questionnaire. Néanmoins, nous avons constaté que trois semaines d'observation n'étaient pas suffisantes pour constater le développement de l'autonomie d'un élève, en effet, comme le montre les grilles d'observation utilisées, nous avons constaté très peu de différences entre le premier et le dernier jour d'observation (annexes 9 à 13). C'est pourquoi dans cette partie nous ferons peu de référence à ces observations.

Nous étudierons tout d'abord pourquoi les enseignants mettent en place des ateliers autonomes individuels (1), puis nous détaillerons comment les enseignants les organisent (2) et comment ils les mettent en œuvre (3). Nous ferons ensuite un bilan de cette analyse (4).

1. Pourquoi les enseignants mettent-ils en place des ateliers autonomes individuels ?

Le premier point d'analyse sur lequel il est important de se pencher est le choix de la mise en place des ateliers autonomes individuels.

En effet, environ 90% des enseignants interrogés ont choisi de proposer de tels ateliers à leurs élèves. Nous allons dans un premier temps porter notre analyse sur les raisons qui poussent certains enseignants à ne pas mettre en place les ateliers autonomes individuels dans leur classe, puis nous verrons quels facteurs encouragent d'autres enseignants à les instaurer dans leur organisation.

a. Les raisons avancées pour ne pas mettre en place d'ateliers autonomes individuels.

Environ 10% des enseignants interrogés ne mettent pas en place d'ateliers autonomes dans leur classe.

La première personne (fiche 3) n'ayant pas mis en œuvre d'ateliers autonomes dans sa classe enseigne dans une grande école maternelle de 6 classes, qui n'appartient pas à un réseau d'éducation prioritaire. Elle explique qu'elle n'a pas la possibilité de proposer des ateliers autonomes à ses élèves car elle n'est qu'à mi-temps dans cette classe et qu'elle n'a pas assez de matériel dans sa classe. De plus, c'est la première année qu'elle enseigne en maternelle.

La deuxième personne (fiche 19) ne mettant pas en place d'ateliers autonomes individuels enseigne dans une classe de grande section. Le public de sa classe est un public du réseau d'éducation prioritaire (REP). Cette personne, qui a 5 ans d'expérience en maternelle, explique qu'elle ne met pas en œuvre de tels ateliers dans sa classe par « manque de place, de moyens

et de temps ».

La troisième personne (fiche 29) ne mettant pas en place d'ateliers dans sa classe enseigne à une classe de moyenne section dans un milieu rural. Elle enseigne en maternelle depuis 6 ans, mais explique qu'elle ne met pas en œuvre ce type d'ateliers car elle estime qu'il est difficile de se rendre compte de l'activité réelle de chaque élève et de différencier car l'effectif de sa classe est trop important. On peut donc supposer que cette personne a déjà pu observer par le passé de tels ateliers, ou en a déjà organisés dans une classe précédente.

La quatrième personne (fiche 33) enseigne dans une classe à double niveau moyenne et grande section dans un contexte difficile, elle indique que c'est « une zone de violence ». Cette personne exerce depuis 4 ans en maternelle. Elle ajoute qu'elle ne pratique pas de tels ateliers par manque de matériel et à cause d'un trop grand effectif dans sa classe (31 élèves).

La cinquième personne (fiche 49) enseigne dans une classe à double niveau (MS-GS) en REP+. Cette personne indique qu'elle a fait le choix de ne pas mettre en place d'ateliers autonomes individuels car elle estime que les interactions entre pairs sont essentielles, et que sans ces interactions, les apprentissages sont très limités.

La sixième personne (fiche 50) enseigne dans une classe à double-niveau (PS-MS) en zone rurale. Cette personne enseigne seulement depuis septembre 2018, elle explique ainsi qu'elle n'a pas mis d'ateliers autonomes individuels en place dans sa classe car elle manque d'expérience.

La septième personne (fiche 65) enseigne depuis un an en maternelle. Elle a actuellement une classe à double niveau (MS-GS) en milieu rural. Elle explique qu'elle ne met pas en place d'ateliers autonomes individuels dans sa classe car ses élèves n'adhèrent pas à ce type d'ateliers, ainsi elle travaille uniquement sous forme d'ateliers dirigés ou semi-dirigés.

La huitième personne (fiche 73) est actuellement professeur des écoles stagiaire, dans une classe à double niveau (PS-MS). Elle a choisi de ne pas mettre en place d'ateliers autonomes individuels car elle estime que cela demande beaucoup de travail en tant que débutant et beaucoup de matériel.

Il est important de noter que la question « Pourquoi ne mettez-vous pas en place d'ateliers autonomes dans votre classe ? » attendait une réponse libre, ainsi les enseignants interrogés pouvaient avancer les arguments qu'ils souhaitaient, ils n'étaient pas limités ou orientés par une liste de réponses possibles.

Afin de faciliter l'analyse transversale des données, nous les avons répertoriées dans ce tableau à double entrée :

	Personne 3	Personne 19	Personne 29	Personne 33	Personne 49	Personne 50	Personne 65	Personne 73	Fréquence
Niveau									
TPS									
PS						X		X	
MS	X		X	X	X	X	X	X	
GS		X		X	X		X		
Expérience (en années)	0,5	5	6	4	4	0,5	1	0,5	2,69
Raisons									
Temps	X	X						X	38%
Matériel	X	X		X				X	50%
Place		X							13%
Effectif			X	X					25%
Difficulté à se rendre compte du travail effectué			X						13%
Manque d'expérience						X		X	25%
Elèves n'adhèrent pas							X		13%
Apprentissage en individuel non possible					X				13%

Figure 1 : Raisons qui poussent les professeurs à ne pas mettre en place d'ateliers autonomes individuels

Cette analyse permet de mettre en avant dans un premier temps que les enseignants qui ne mettent pas en œuvre les ateliers autonomes individuels ont une expérience plutôt faible en maternelle (inférieure à 6 ans).

De plus, les enseignants avancent différentes raisons pour expliquer leur choix. Tout d'abord, ils avancent un manque de matériels au sein de leur école et de leur classe, en effet, 50% des enseignants interrogés ne mettant pas en place d'ateliers autonomes avancent cet argument. Ensuite, 38% des enseignants estiment ne pas avoir le temps de mettre en place de tels ateliers, 25% d'entre eux mettent en avant un effectif trop important dans leur classe. Enfin, 13% mettent en avant un manque de place et la difficulté à se rendre compte du travail effectué.

Au final, ces réponses mettent en avant des éléments liés à l'organisation, que ce soit l'organisation temporelle du temps de classe et du temps de préparation de la classe, l'organisation matérielle de la classe, l'organisation spatiale ou l'organisation des ateliers en eux-mêmes qui supposent une bonne gestion. Il apparaît donc que les enseignants qui ne mettent pas en œuvre d'ateliers autonomes individuels font ce choix pour des raisons d'organisation. En effet, 25% des enseignants interrogés affirment ne pas mettre en place ce

type d'ateliers par manque d'expérience, ils estiment donc que leur jeune expérience auprès des maternelles les empêchent de s'organiser pour proposer des ateliers autonomes individuels.

Enfin, 13% des enseignants estiment que les élèves ne peuvent pas rentrer dans les apprentissages à travers les ateliers autonomes individuels car ils travaillent seuls et qu'ils ne peuvent pas avoir d'interactions avec ses pairs. Le problème soulevé ici est donc relatif au type de pédagogie et notamment à la modalité de travail qui ne convient pas pour les apprentissages selon ces enseignants. De même, 13% des enseignants interrogés expliquent qu'ils ne mettent pas en place ce type d'ateliers dans leur classe car les élèves n'y adhèrent pas. Ce point de vue peut être rapproché de celui des enseignants qui estiment que les élèves n'entrent pas dans les apprentissages, en effet, ces deux groupes d'enseignants estiment que les modalités de travail que représentent les ateliers autonomes individuels ne sont pas adaptés pour les apprentissages dans leurs classes.

Nous avons donc mis en évidence que certains enseignants décidaient de ne pas utiliser les ateliers autonomes individuels dans leur classe pour des raisons d'organisation ou pour des raisons de modalités de travail non adaptées à la pédagogie mise en place au sein de la classe. Néanmoins, nous pouvons nous demander quelles sont les raisons, dans la pratique, qui poussent les enseignants à mettre en place de tels ateliers.

b. Les raisons qui poussent les enseignants à mettre en place des ateliers autonomes individuels.

Environ 90% des personnes interrogées ont choisi de mettre en place des ateliers autonomes individuels. Les enseignants interrogés pouvaient répondre librement à la question « Pourquoi avez-vous mis en place des ateliers autonomes dans votre classe ? », ils n'étaient donc pas contraints par une liste qui aurait pu orienter leur réponse.

Nous avons réuni l'ensemble des réponses apportées par les différents enseignants dans le tableau présenté en annexe 4. Ce tableau a permis de mettre en évidence six raisons principales qui ont poussé les enseignants interrogés à mettre en place des ateliers autonomes individuels.

La première raison principale a été citée par 37% des personnes interrogées. Elles ont expliqué qu'elles mettaient en place de tels ateliers afin de permettre à chaque élève d'avancer à son propre rythme et donc de proposer un réel apprentissage individualisé. Ensuite, 34% des personnes interrogées expliquent que leur choix a été motivé par le fait que les ateliers autonomes individuels permettent de favoriser le développement de l'autonomie. De plus, 12% des enseignants pensent que les ateliers autonomes permettent aux élèves de développer

leur curiosité et leur prise d'initiative car ils sont poussés à faire un choix. La motivation des élèves et l'aspect de plaisir ont été mis en avant par 17% des professeurs interrogés. Enfin, 10% des personnes interrogées ont estimé que les ateliers autonomes individuels étaient un support efficace et simple pour mettre en place la différenciation pédagogique au sein de leur classe ; et 11% ont choisi d'utiliser les ateliers autonomes individuels pour éviter les temps creux dans la classe et toujours être en capacité de proposer un apprentissage aux élèves.

A travers ces différentes raisons, nous pouvons observer que les enseignants qui mettent en place les ateliers autonomes individuels le font dans l'intérêt de leurs élèves. Ils pensent que les ateliers ont des impacts directs sur leurs apprentissages.

Néanmoins, le questionnaire a mis en avant une autre raison qui pousse les enseignants à mettre en œuvre ce type d'ateliers qui n'a pas un impact direct sur les élèves. En effet, 26% des professeurs interrogés les mettent en place afin de dégager du temps en classe pour travailler en ateliers dirigés. Cette organisation permet indirectement de passer davantage de temps avec chaque élève, et donc améliorer leurs apprentissages. De plus, nous avons pu constater que 71% des professeurs ayant mis en avant cette raison, enseignent dans une classe à multi-niveaux. Cela renforce l'idée que les ateliers autonomes permettent aux enseignants de mieux organiser les différents temps de travail au sein de leur classe.

Ainsi, les enseignants interrogés ont fait le choix de mettre en place des ateliers autonomes individuels afin d'optimiser les apprentissages des élèves de manière directe ou de manière indirecte.

D'après les réponses récoltées dans le cadre de ce questionnaire, nous pouvons observer que les professeurs qui font le choix de mettre en place des ateliers autonomes individuels sont des enseignants plus expérimentés. En effet, l'ancienneté moyenne des enseignants ayant répondu au questionnaire et mettant en place des ateliers autonomes individuels s'élève à 6,35 ans contre 2,69 ans pour les professeurs ne mettant pas en place d'ateliers individuels. Cette différence peut s'expliquer à travers les réponses apportées par la personne 50 et la personne 73, qui expliquaient qu'elles ne mettaient pas en œuvre ce type d'ateliers par manque d'expérience.

Nous venons donc de voir que la majorité des enseignants choisissent de mettre en place des ateliers autonomes individuels afin de favoriser les apprentissages de leurs élèves. Nous allons maintenant nous intéresser à comment ces enseignants ont-ils choisi de mettre en pratique ces ateliers autonomes.

2. *Organisation et mise en place des ateliers autonomes individuels*

La majorité des enseignants interrogés mettent en place des ateliers autonomes individuels dans leur classe. Néanmoins, il est nécessaire de s'intéresser à comment ils organisent ces ateliers.

Nous verrons dans un premier temps quels types d'ateliers sont mis en place par les enseignants, puis nous analyserons les temps de classe choisis par les enseignants pour ces ateliers.

a. *Le choix des ateliers autonomes individuels*

- *Le choix des ateliers*

D'après le tableau que nous avons construit (annexe 5), nous avons pu mettre en avant cinq facteurs importants dans le choix des ateliers proposés aux élèves par les enseignants. Le premier facteur avancé par 51% des personnes interrogées est que les ateliers autonomes individuels proposés aux élèves sont choisis selon la programmation prévue par l'enseignant et les compétences qu'il souhaite faire travailler. Ainsi, nous pouvons constater qu'il est important pour les enseignants que les ateliers qu'ils mettent en place s'inscrivent dans les programmes officiels de l'école maternelle et permettent aux élèves d'entrer dans des apprentissages en développant des compétences.

Ensuite, 31% des professeurs interrogés choisissent les ateliers autonomes selon les besoins de leurs élèves. Les ateliers autonomes permettent ainsi d'être un support de différenciation privilégié. En effet, les ateliers autonomes vont pouvoir être adaptés aux difficultés de certains élèves ou proposés uniquement à ces élèves, tout comme ils pourront être adaptés pour les élèves performants afin qu'ils puissent approfondir davantage leurs connaissances.

Le troisième facteur avancé par 17% des enseignants interrogés est qu'ils choisissent des ateliers autonomes individuels selon la thématique étudiée dans la classe.

Une partie des professeurs interrogés (15%) choisissent leurs ateliers autonomes dans l'ouvrage *Vers l'autonomie* publié aux éditions Acces. Ces professeurs appliquent donc certainement la programmation proposée dans le livre. Cette réponse peut donc être rapprochée du premier facteur avancé puisque Christina Dorner, qui a écrit cet ouvrage, s'est appuyée sur les programmes officiels et les capacités des enfants afin de proposer une progression. Elle explicite également les différentes compétences travaillées pour chaque atelier. Ainsi, lorsque les enseignants choisissent d'utiliser les ateliers autonomes proposés

dans l'ouvrage, ils le font afin que les élèves acquièrent des compétences mais aussi afin de suivre les programmes officiels.

Enfin, certains enseignants proposent à leurs élèves de répéter les ateliers dirigés de manière autonome. En effet, 9% des personnes interrogées expliquent que les ateliers autonomes proposés dans leurs classes sont des ateliers dirigés déjà travaillés en classe. Ainsi, les élèves peuvent répéter et consolider des apprentissages qu'ils auront découverts avec leur enseignant en petit groupe.

Une minorité des enseignants interrogés ont avancé d'autres raisons. Ainsi certains enseignants s'inspirent de programmations publiées sur internet par d'autres professeurs des écoles, certains enseignants s'inspirent également des ateliers de motricité fine et de la pédagogie Montessori, et enfin certains d'entre eux choisissent les ateliers proposés à leurs élèves selon le matériel dont ils disposent dans leur classe.

Nous constatons également que 63% des professeurs interrogés renouvellent leurs ateliers autonomes à chaque période, certainement toujours dans l'objectif de suivre leur programmation. D'autres enseignants renouvellent plus fréquemment leurs ateliers, par exemple, 9% des personnes interrogées changent leurs ateliers toutes les semaines, et 9% changent les ateliers lorsque les élèves se sont lassés des ateliers.

Finalement, la majorité des enseignants choisissent les ateliers autonomes qu'ils mettent en place dans leur classe en fonction de leur programmation, des programmes officiels et des compétences qu'ils doivent faire acquérir à leurs élèves. Ils construisent donc les apprentissages de leurs élèves en fonction de leurs besoins, que ce soit ceux qu'ils ont pu observer ou ceux qui sont mis en évidence par le biais des programmes officiels.

- *Les types d'ateliers proposés*

Nous allons maintenant étudier quels types d'ateliers sont proposés aux élèves.

Lors de notre observation dans une classe de petite section, nous avons pu constater que l'enseignante proposait différents types d'ateliers autonomes. Ainsi, elle avait mis en œuvre de nombreux ateliers de motricité fine inspirés par Maria Montessori (transvasements, utilisation de différentes pinces) et des ateliers de mathématiques (par exemple des abaques ou des puzzles). Les élèves observés choisissaient fréquemment ces ateliers, en effet, tous les élèves ont réalisé au moins une fois les puzzles et les abaques pendant nos temps d'observation. Les observations que nous avons menées ont pu être confirmées par le questionnaire.

Quel type d'ateliers autonomes individuels mettez vous en place ?

65 réponses

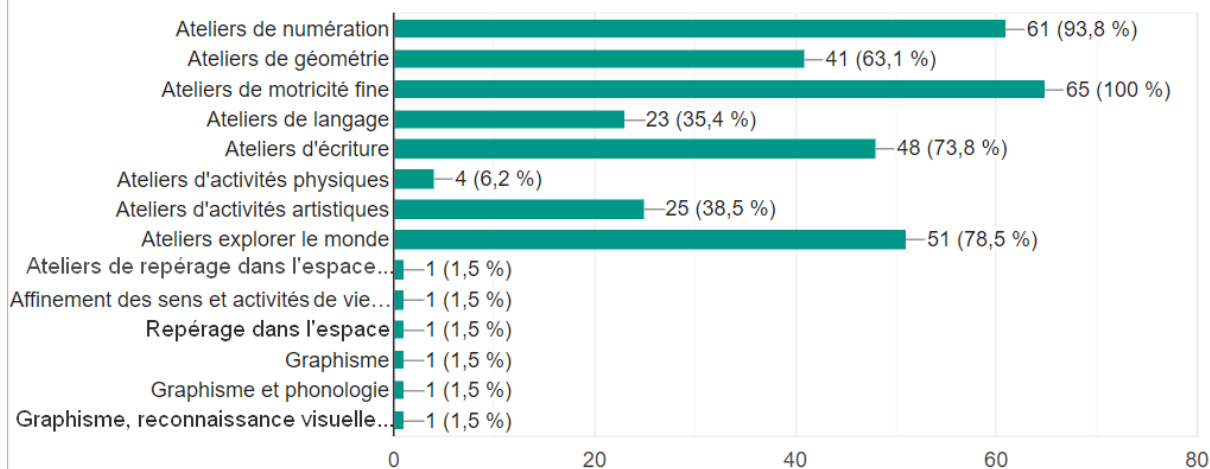


Figure 2 : Types d'ateliers proposés par les enseignants

Les enseignants interrogés, ayant opté pour la mise place d'ateliers autonomes individuels, mettent en œuvre différents types d'ateliers au sein de leur classe. Le premier point essentiel soulevé par le questionnaire est que tous les enseignants interrogés mettent en place des ateliers de motricité fine. Ainsi, il semble que les ateliers autonomes individuels sont essentiels pour les élèves dans le développement de leur motricité fine⁹. De plus, une grande majorité des enseignants interrogés organisent des ateliers de numération (93,9%) et des ateliers de géométrie (63,1%). Ainsi, il apparait que les ateliers autonomes individuels sont adaptés pour que les élèves développent leurs apprentissages dans le domaine des mathématiques. Le questionnaire nous a donc permis de confirmer les observations que nous avons menées en classe.

Néanmoins, certains enseignants mettent en œuvre d'autres types d'ateliers que nous n'avons pas pu observer en classe. En effet, 78,5% des professeurs interrogés utilisant les ateliers autonomes individuels dans leur classe proposent à leurs élèves des ateliers du domaine explorer le monde. De plus, 73,5% des professeurs mettent à disposition des élèves des ateliers d'écriture afin qu'ils développent leurs compétences dans ce domaine.

Ce questionnaire a également mis en avant des types d'ateliers peu mis en place par les enseignants interrogés. Ainsi, seulement 6,2% des enseignants interrogés mettent en place des ateliers autonomes individuels d'activités physiques. Les ateliers de graphisme sont

⁹ La motricité fine se définit comme étant l'ensemble des fonctions qui nous permettent le contrôle de nos mouvements ; elle concerne notamment les muscles de la main et des doigts.

organisés par 4,2% des personnes interrogées. De plus, seulement 1,5% des professeurs interrogés mettent en œuvre des ateliers autonomes de reconnaissance visuelle, de coloriage, de construction (personne 42), de phonologie (personne 36), de repérage dans l'espace (personne 18), d'affinement des sens et de vie pratique (personne 12). Nous pouvons supposer que peu d'enseignants mettent en place ces types d'ateliers car certains d'entre eux nécessitent un modèle ou un fort étayage de la part de l'enseignant (par exemple la phonologie) ou qu'ils sont plus difficiles à mettre en place.

Nous pouvons donc conclure que les ateliers autonomes individuels peuvent prendre des formes diverses. Toutefois, nous avons pu constater que tous les enseignants interrogés utilisaient cette modalité de travail pour que les élèves développent leur motricité fine. Une grande majorité d'entre eux mettent également en place des ateliers de mathématiques (numération et géométrie), des ateliers du domaine explorer le monde et des ateliers d'écriture. Ces ateliers sont mis en place par une grande majorité de professeurs car ils sont simples à mettre en place et les élèves s'en imprègnent facilement, ils se souviennent facilement des consignes ou ont déjà fait un exercice semblable en ateliers dirigés...

De plus, nous pouvons constater que ces types d'ateliers font tous référence aux programmes officiels en vigueur pour l'école maternelle. Nous pouvons donc supposer que les enseignants ont de réels objectifs d'apprentissage lorsqu'ils les mettent en place au sein de leur classe.

b. Temps d'apprentissage et ateliers autonomes individuels

Nous allons nous intéresser désormais au moment de la journée privilégié par les enseignants. Durant notre observation, nous avons constaté que l'enseignante de la classe mettait en œuvre ces ateliers tous les jours de classe. Elle avait choisi de proposer ces ateliers autonomes sur différents créneaux de la journée : lors de l'accueil, avant la récréation le matin et l'après-midi avant la récréation. Cette enseignante a choisi d'utiliser ces créneaux car ils lui semblaient adaptés pour que les élèves entrent facilement dans les apprentissages.

Quel(s) jour(s) de la semaine ont lieu ces activités autonomes ?

65 réponses

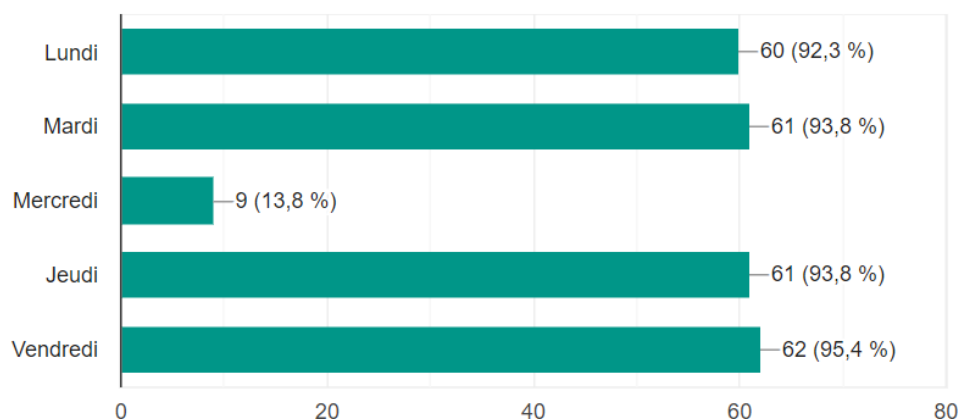


Figure 3 : Jours de la semaine choisis par les enseignants pour les ateliers autonomes individuels

Les enseignants interrogés par le biais du questionnaire mettent en place les ateliers autonomes pour la grande majorité tous les jours d'école. En effet, le graphique ci-dessus met en avant que les lundi, mardi, jeudi et vendredi, entre 92% et 95% des enseignants interrogés mettent des ateliers autonomes individuels à la disposition des élèves. Le mercredi, seuls 13,9% des professeurs ayant répondu au questionnaire mettent en place ce type d'ateliers. Ce chiffre s'explique par le fait que tous les enseignants interrogés ne font pas classe sur 5 jours.

A quel moment de la journée ont lieu ces activités autonomes ?

65 réponses

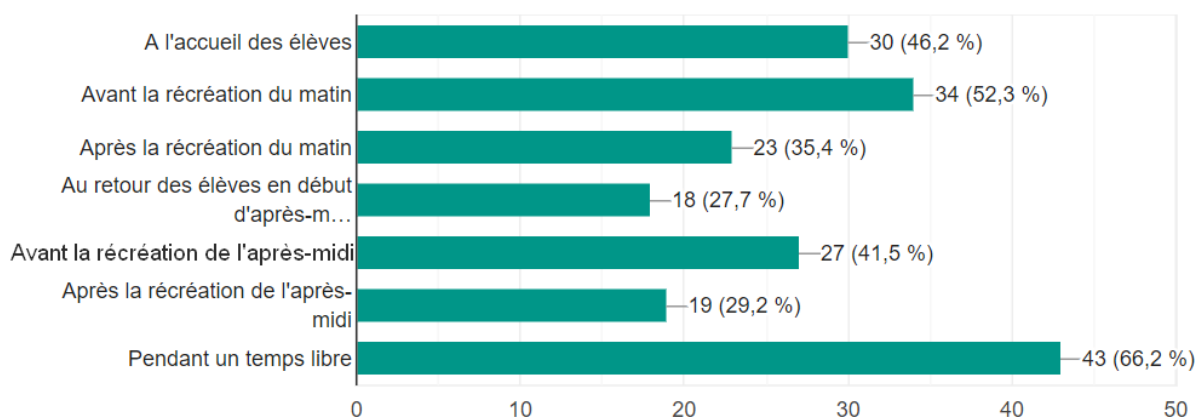


Figure 4 : Moments de la journée où sont proposés les ateliers autonomes individuels

Les enseignants interrogés mettent en place les ateliers autonomes à différents moments de la journée. D'après les résultats que nous avons répertoriés dans le graphique ci-dessus, les ateliers autonomes individuels sont proposés aux élèves par 66,2% des enseignants pendant un temps libre afin qu'ils puissent approfondir un apprentissage même s'ils ont terminé un autre travail. Ce nombre peut être rapproché de celui présenté en annexe 4, en effet dans ce tableau, nous avons pu constater que 11% des personnes interrogées avaient fait le choix de mettre en place des ateliers autonomes individuels pour proposer quelque chose aux élèves pendant les temps libres. Il peut également être rapproché de celui présenté en annexe 5, puisque 22% des enseignants proposent à leurs élèves de se diriger vers les ateliers autonomes individuels lorsqu'ils ont terminé un autre atelier ou un travail afin qu'ils soient un maximum de temps dans la journée en apprentissage. Ainsi, il est important pour les enseignants qu'il n'y ait pas de « temps libre » pour les élèves et qu'ils puissent en permanence être en apprentissage, y compris quand ils ont terminé un autre travail.

Le graphique montre que les différents moments de la journée sont propices aux apprentissages par le biais des ateliers autonomes. Le questionnaire met en avant qu'il n'y a pas de réels moments privilégiés pour proposer les ateliers autonomes individuels aux élèves, chaque enseignant organise sa journée selon le rythme de ses élèves et l'organisation horaire de l'école. En effet, 34% des professeurs interrogés expliquent qu'ils ont choisi leurs créneaux horaires en fonction du rythme et des besoins de leurs élèves. Néanmoins, ce n'est pas la seule raison avancée par les enseignants puisque 14% d'entre eux proposent à leurs élèves de se diriger vers les ateliers autonomes individuels lorsqu'ils proposent à un groupe d'élève de travailler en atelier dirigé. De plus, 15% des personnes interrogées choisissent leurs créneaux horaires d'ateliers autonomes afin de proposer un moment de liberté aux élèves en les laissant choisir eux même l'activité qu'ils vont réaliser. Enfin, 14% des professeurs interrogés choisissent leurs temps d'ateliers autonomes à des moments où l'attention des élèves est adaptée pour des apprentissages en autonomie. Ce nombre peut être rapproché de celui des enseignants optant pour des temps d'apprentissage en fonction du rythme des élèves. En effet, la prise en compte du moment où la concentration est optimale consiste pour les professeurs à connaître le rythme de ses élèves et à cerner les moments où l'attention des élèves leur permettra d'entrer dans des apprentissages en autonomie.

Les enseignants choisissent donc majoritairement leurs ateliers autonomes individuels selon les programmations qu'ils ont établies et en suivant les programmes officiels. De plus, ils établissent leur emploi du temps principalement en fonction du rythme de leurs élèves. Ils choisissent ainsi de proposer les ateliers autonomes à leurs élèves à des moments de la journée adaptés où leur concentration est optimale pour cette modalité de travail, mais aussi

simultanément aux ateliers dirigés afin que l'enseignant puisse se consacrer entièrement à un groupe d'élève.

3. La mise en œuvre des ateliers autonomes individuels

Après avoir détaillé pourquoi les enseignants mettent en place des ateliers autonomes et comment ils organisent ces temps d'apprentissages, nous allons nous intéresser à leur mise en œuvre effective au sein de la classe par les élèves et aux résultats que les professeurs ont pu observer.

a. Utilisation des ateliers autonomes individuels par les élèves

- Le choix des ateliers par les élèves

Lors de notre observation dans la classe de petite section dans l'école Guillaume Lion à Rouen, nous avons pu observer que les élèves pouvaient librement choisir l'activité qu'ils souhaitaient réaliser pendant le temps d'accueil. Néanmoins, lors des temps d'ateliers dirigés, l'enseignante indiquait aux élèves vers quel atelier ils devaient se diriger. Il arrivait également que l'enseignante ou l'ATSEM oriente un élève vers un atelier individuel. Par exemple, l'ATSEM proposait fréquemment des ateliers à l'élève B afin de le calmer lorsqu'il était en pleurs.

Ces observations ont pu être confirmées par les réponses récoltées dans le cadre de notre questionnaire. En effet, 75% des professeurs interrogés laissent leurs élèves choisir librement une activité autonome. Néanmoins, parmi ces professeurs, 35% d'entre eux incitent parfois leurs élèves à se diriger plutôt vers une activité spécifique vers laquelle ils ne s'orientent pas naturellement ou des activités appartenant à un domaine d'apprentissage spécifique qu'ils ont besoin de travailler. Ensuite, 23% des enseignants interrogés mettent en place des outils de suivi individuel qui permettent aux élèves de savoir ce qu'ils ont déjà réalisé et réussi et ce qui leur reste à travailler et valider. Ces outils permettent aux élèves de choisir un atelier en ayant connaissance des compétences qu'ils ont déjà validées et celles qui leur restent à acquérir. Certains enseignants, 9% parmi ceux interrogés, utilisent d'autres outils tels que les plans de travail¹⁰ afin que les élèves travaillent selon leurs propres besoins et à leur propre rythme. Un autre professeur utilise un tableau d'inscription sur lequel ses élèves s'inscrivent à un atelier

¹⁰ « Support aux activités personnalisées dans la classe, à destination de chaque élève, le plan de travail est un document à partir duquel élève et enseignant s'entendent sur un parcours d'apprentissages résultant de la combinaison entre les choix de l'élève, ses capacités, les ressources de la classe, les obligations scolaires définies par l'enseignant.» Définition de Sylvain CONNAC ; *Apprendre avec les pédagogies coopératives*. Démarches et outils pour l'école, ESF.

afin de pouvoir le réaliser. Un enseignant a également précisé que ses élèves devaient choisir un atelier parmi ceux disponibles dans la classe.

Ainsi, la grande majorité des enseignants laisse leurs élèves choisir librement l'atelier qu'ils souhaitent réaliser. Néanmoins, une partie de ces enseignants incitent leurs élèves à s'orienter vers des ateliers qu'ils ont moins l'habitude de réaliser. De plus, certains enseignants mettant en place différents outils au sein de leur classe pour aider les élèves à choisir un atelier autonome.

L'avantage de ces outils est qu'ils peuvent être utilisés également afin de suivre l'évolution et la progression des élèves. En effet, 46% des enseignants interrogés utilisent des feuilles de routes individuelles pour savoir où chaque élève se situe vis-à-vis des ateliers individuels proposés. Ces fiches peuvent prendre différentes formes comme une grille, un tableau avec des photos représentant chaque atelier... De plus, ces fiches peuvent être remplies directement par chaque élève ou par l'enseignant. Les professeurs mettant en place des plans de travail s'en servent également pour suivre la progression de leurs élèves.

Les enseignants mettent d'autres outils à la disposition de leurs élèves afin de faire un suivi des ateliers proposés. Par exemple, 17% des professeurs interrogés utilisent des cahiers de réussite ou des livrets de suivi individuels où ils inscrivent avec l'élève toutes ses réussites. 12% des personnes interrogées utilisent quant à elles des brevets ou des fiches de validation qui sont uniques pour chaque atelier. L'enseignant ou l'élève peuvent compléter eux-mêmes ces fiches selon l'organisation habituelle de la classe. De plus, 11% des enseignants interrogés utilisent les photographies pour suivre la progression des élèves. En effet, à la fin de chaque atelier le professeur ou l'élève lui-même prend en photo le résultat de son atelier. Certains enseignants, 7% de ceux interrogés, affichent dans leur classe un tableau que les élèves remplissent au fur et à mesure qu'ils réalisent un atelier autonome.

Enfin, 11% des professeurs interrogés suivent la progression de leurs élèves par le biais de l'observation. A la fin d'une séance d'ateliers individuels, ils prennent du temps pour valider le travail des élèves et vérifier si le résultat est correct.

Néanmoins, tous les professeurs mettant en place des ateliers autonomes individuels ne suivent pas la progression de leurs élèves. En effet, 9% des enseignants interrogés n'utilisent pas d'outils pour suivre l'acquisition des compétences de leurs élèves.

Au final, la majorité des enseignants utilise des outils pour suivre la progression des élèves notamment des feuilles de route, des brevets, des photographies... Les enseignants adaptent le suivi des élèves selon les capacités des élèves et l'organisation qu'ils préfèrent.

La majorité des professeurs évaluent les ateliers autonomes de manière individuelle. En effet, 78% des professeurs interrogés ont choisi ce mode d'évaluation. Cette évaluation peut prendre la forme d'une validation avec l'élève à la fin de chaque temps d'ateliers de sa réalisation des élèves, mais elle peut également prendre la forme d'un temps d'observation où l'enseignant va pouvoir analyser la démarche appliquée par l'élève.

Même si ce mode d'évaluation est choisi par une grande majorité des enseignants, certains d'entre eux proposent des ateliers autonomes où les élèves peuvent s'autoévaluer (12% des professeurs interrogés). De plus, 17% des enseignants interrogés choisissent d'évaluer leurs élèves en prenant des photographies. Par exemple, la personne 60 explique qu'elle prend en photo l'atelier réalisé par un élève et qu'elle vérifie ensuite chez elle si c'était le résultat attendu, si c'est le cas elle colle une gommette pour marquer la réussite de l'élève.

Dans la classe dans laquelle nous avons pu faire nos observations, l'enseignante utilisait des fiches individuelles représentant un atelier pour valider sa réalisation et sa réussite. Ainsi, lorsqu'un élève terminait un travail, il devait le montrer à l'enseignante. Si le travail était réussi, elle donnait à l'élève une gommette qu'il pouvait coller sur la fiche correspondante à l'atelier. L'enseignant prenait également parfois en photo les réalisations des élèves afin de garder une trace des réussites des élèves et pouvoir les partager avec les parents puisqu'elle collait ensuite ces photos dans les cahiers des élèves. Cette manière de travailler permet à chaque élève de savoir où il en est dans l'acquisition des compétences.

Néanmoins, 5% des enseignants interrogés n'évaluent pas les ateliers autonomes individuels qu'ils mettent en place dans leur classe. Parmi ces enseignants, 66% ne mettent pas en place de suivi de la progression de leurs élèves. Ainsi, ces professeurs mettent en place des ateliers autonomes individuels afin de proposer des apprentissages à leurs élèves mais ne s'intéressent pas au suivi de la progression des élèves et n'évaluent pas leurs élèves pas ce biais. Par exemple, la personne 64 explique qu'elle n'évalue pas les ateliers autonomes et que l'avantage de ce type de modalité de travail est seulement d'éviter de proposer aux élèves des activités occupationnelles.

- *Le bilan des ateliers*

Un autre point est essentiel dans la mise en œuvre des ateliers autonomes individuels, c'est la phase de bilan. En effet, le bilan est un moment de langage qui permet de verbaliser les actions. Selon le mode de regroupement privilégié par le professeur, il va permettre à l'élève d'utiliser un langage d'évocation ou un langage de situation. Néanmoins tous les enseignants interrogés ne font pas de bilans avec leurs élèves (14% d'entre eux). Par exemple, la personne 53 explique qu'elle n'a pas l'habitude de faire de bilans avec ses élèves car c'est la première

fois qu'elle met en place ce type d'atelier.

Lors de nos observations, nous avons pu constater que l'enseignante faisait des bilans individuels ou des bilans collectifs. Ainsi, parfois, elle demandait au coin regroupement à un élève ce qu'il avait fait comme atelier et ce qu'il avait appris. Parfois, elle demandait individuellement à un élève, par exemple, lorsque l'élève C a réalisé les abaques et qu'il est venu montrer son tri à l'enseignante, celle-ci lui a demandé ce qu'il avait réalisé comme travail et ce qu'il avait appris. L'élève lui a alors expliqué qu'il avait réalisé un tri par formes et par couleurs.

Une grande partie des enseignants interrogés mettent en place des bilans, néanmoins ils utilisent deux modalités de regroupement différentes.

En effet, 57% des enseignants interrogés font un bilan individuel avec leurs élèves. Ainsi, certains d'entre eux font un bilan au moment où ils vérifient le travail d'un élève en échangeant avec lui sur les procédures qu'il a mis en place ou en lui demandant de refaire l'atelier et de verbaliser ce qu'il fait (langage de situation). D'autres professeurs utilisent les photographies pour faire des bilans individuels.

Enfin, 38% des professeurs interrogés mettent en place des bilans sur les ateliers autonomes individuels en regroupement. Les bilans dans cette modalité de regroupement permettent aux élèves de passer du langage de situation au langage d'évocation, et permet l'entraide entre les élèves car si un élève ne se souvient plus d'un mot alors un autre élève peut l'aider.

Au final, les enseignants mettent en œuvre leurs ateliers autonomes individuels de manière très différente, néanmoins, on peut mettre en avant des points de ressemblance entre leurs façons de travailler. Ils s'adaptent en effet au rythme de leurs élèves mais appliquent également leur liberté pédagogique. Ainsi, la majorité des enseignants laisse leurs élèves choisir librement l'atelier qu'ils souhaitent réaliser, même si parfois ils interviennent pour les inciter à choisir un atelier particulier ou un domaine qu'ils doivent travailler. Certains professeurs utilisent des outils pour guider les élèves dans leur choix d'ateliers mais également pour suivre leur progression. Ces outils peuvent prendre la forme de feuilles de route, des classeurs de réussite, des tableaux, des brevets, des plans de travail... Encore une fois, chaque professeur choisit son propre outil, selon sa liberté pédagogique, afin de suivre la progression de ses élèves. Au niveau de l'évaluation, les enseignants choisissent principalement de faire des évaluations individuelles, néanmoins certains d'entre eux optent pour les auto-évaluations ou par le biais de photographies. Enfin, la grande majorité des professeurs décident de faire des bilans avec leurs élèves. La majorité d'entre eux optent pour des bilans individuels néanmoins certains préfèrent les faire en regroupement avec la classe

entière.

Chaque professeur choisit sa propre mise en œuvre des ateliers autonomes individuels, néanmoins, tous ont pu observer et tirer des conclusions sur l'utilisation de cette modalité de travail.

b. Résultats de l'utilisation des ateliers autonomes individuels

Dans un premier temps, nous allons nous intéresser sur l'impact des ateliers autonomes individuels sur l'autonomie des élèves en donnant des témoignages de certains professeurs et en nous appuyant sur nos observations. Puis, dans un second, nous dresserons un bilan sur l'utilisation de ce type d'ateliers, en nous intéressant notamment aux avantages et aux inconvénients qu'ils représentent.

- Impact des ateliers autonomes sur l'autonomie

Lors de nos observations dans la classe de Madame X, nous avons pu remarquer qu'en trois semaines un nouvel élève peut facilement s'intégrer dans une classe et en comprendre le fonctionnement. En effet, l'élève B est arrivé dans notre classe le mercredi 6 mars. La première semaine a donc été difficile pour lui, il venait d'arriver en France et la séparation avec ses parents était difficile. Il pleurait beaucoup lors de l'accueil et au cours de la matinée, il refusait de faire tout type d'activité. Néanmoins, au fil des jours, en agissant par mimétisme, il a commencé à s'intégrer dans la classe. A la fin des trois semaines d'observation, il arrivait dans la classe, il ne pleurait plus tous les jours et lorsqu'il pleurait cela durait moins de dix minutes, il se dirigeait ensuite dans la classe et prenait l'étiquette avec son prénom seul pour la mettre sur le mur des présents. Puis, il choisissait seul une activité qu'il réalisait jusqu'à la fin de l'accueil. Cet élève a encore beaucoup de progrès à faire pour être aussi autonome que les autres, néanmoins, sa progression en trois semaines est encourageante (annexe 10), il s'est approprié l'espace de l'école. Le développement de l'autonomie de cet élève est toutefois à nuancer, en effet, il serait difficile de dire qu'il s'est adapté à la classe uniquement grâce aux ateliers autonomes proposés pendant l'accueil. En effet, les enfants de cet âge s'adaptent rapidement à leur milieu, d'autant que cet élève avait déjà été scolarisé quelque temps en Allemagne.

De plus, nous n'avons pas pu observer d'impacts flagrants, qu'ils soient positifs ou négatifs, sur l'autonomie des autres élèves. Cette absence de résultats peut s'expliquer par un temps d'observation qui a été très court, d'autant que l'autonomie est une compétence que les élèves développent tout au long de leur scolarité. Elle peut également s'expliquer par le fait que le

choix d'ateliers proposés aux élèves était restreint, seulement quelques ateliers Montessori et quelques ateliers de mathématiques. De plus, il est important de noter que lors de l'accueil, les élèves pouvaient choisir ces ateliers mais aussi aller aux coins jeux ou dessiner. C'est pourquoi, l'élève C a été observée pendant un temps de dessin car elle avait choisi d'aller à cet endroit.

Avez-vous pu observer un impact positif des ateliers sur l'autonomie de vos élèves ?

65 réponses

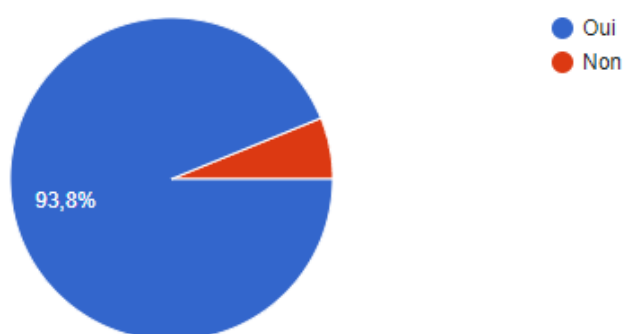


Figure 5 : Les ateliers autonomes individuels ont-ils un impact sur l'autonomie des élèves ?

Les professeurs ayant répondu au questionnaire ont mis en avant que les ateliers autonomes individuels ont un impact positif sur l'autonomie des élèves. En effet, 93,8% des enseignants interrogés estiment que les ateliers autonomes mis en place dans leur classe ont permis à leurs élèves de développer leur autonomie. Certains d'entre eux nous ont donné des exemples précis. Ainsi, la personne 22 explique que grâce aux ateliers qu'elle a proposé à ces élèves, ces derniers ont appris à faire des lacets ou à utiliser des fermetures éclair. La personne 42 explique également que grâce aux ateliers de motricité fine, ses élèves sont capables aujourd'hui de s'habiller seul car ils ont eu l'habitude de travailler sur le boutonnage.

Néanmoins, 6,2% des enseignants interrogés n'ont pas observé d'impact positif sur l'autonomie des élèves avec la mise en place des ateliers autonomes individuels. Ainsi, la personne 11 explique qu'elle n'a pas observé d'amélioration de l'autonomie car ses élèves « sortent rapidement et préfèrent dessiner ». La personne 15, quant à elle, indique que ses élèves adhèrent aux ateliers autonomes mais qu'elle n'a pas observé plus d'autonomie sur les autres temps d'apprentissages. La personne 34 estime ne pas avoir assez poussé le sujet pour savoir si les ateliers ont un réel impact sur l'autonomie de ses élèves.

La majorité des enseignants ont pu constater l'impact des ateliers autonomes comme étant positif sur l'autonomie des élèves. Ils ont ainsi établi les avantages et les inconvénients que représente cette modalité de travail.

- *Avantages et inconvénients des ateliers autonomes*

Les professeurs interrogés ont mis en avant de nombreux avantages. Les questions « Quels sont les avantages des ateliers autonomes ? (De votre point de vue et de celui de vos élèves) » et « Quels sont les inconvénients des ateliers autonomes ? (De votre point de vue et de celui de vos élèves) » étaient des questions ouvertes. Ainsi, les enseignants interrogés pouvaient répondre librement, ils n'étaient pas orientés par des réponses à sélectionner et mettaient donc en avant leur opinion.

La majorité des avantages qui ont été mis en avant par les professeurs interrogés concernent les élèves et leurs apprentissages directement. Par exemple, l'avantage qui a été le plus cité est celui de l'individualisation des apprentissages (39% des personnes interrogées). En effet, les enseignants expliquent que grâce aux ateliers autonomes individuels, chaque élève apprend à son rythme, s'il le souhaite, il peut recommencer cet atelier plusieurs fois. De plus, les ateliers permettent de différencier et donc de proposer des apprentissages adaptés aux besoins de chacun. Les enseignants interrogés, 30% d'entre eux, ont aussi mis en avant que les ateliers autonomes permettent de développer l'autonomie des élèves. Cette acquisition de l'autonomie et les apprentissages en individuel permettent également de jouer sur la motivation des élèves. Ainsi, 28% des professeurs interrogés expliquent que les ateliers autonomes permettent de motiver les élèves. Ils entrent donc plus facilement dans les apprentissages. De plus, les ateliers autonomes individuels poussent les élèves à prendre des initiatives. 23% des enseignants interrogés expliquent que les ateliers permettent aux élèves de faire leurs propres choix.

Les ateliers autonomes individuels représentent un réel avantage dans les apprentissages des élèves en leur permettant notamment d'apprendre à leur propre rythme, en développant leur autonomie, en favorisant leur motivation ou en favorisant la prise d'initiative.

De plus, les professeurs ont également mis en avant un avantage les concernant. En effet, 23% des enseignants qui ont répondu au questionnaire estiment que les ateliers autonomes leur permettent d'être plus disponible pour préparer de futurs apprentissages dans la classe. Ils peuvent aussi en profiter pour travailler avec un groupe d'élèves en atelier dirigé, ou prendre du temps avec chaque élève, pendant les temps d'ateliers autonomes, afin de les faire verbaliser sur leurs actions et donc de structurer leurs apprentissages. Néanmoins, ces deux derniers points, même s'ils concernent le professeur, sont importants aussi du point de vue

des élèves, puisque le professeur se dégage du temps pour travailler avec ses élèves et leur prodiguer des apprentissages.

Au contraire, les enseignants ont mis en avant de nombreux inconvénients qui les concernent. Ainsi, 27% des enseignants expliquent que l'organisation de tels ateliers est difficile. Il faut réussir à mettre en place les ateliers dans la classe en expliquant bien les consignes et les règles pour que les élèves puissent les utiliser. Il faut souvent revérifier les tiroirs des ateliers afin d'être certain qu'il ne manque rien dedans qui pourrait empêcher les élèves de les utiliser. En termes d'organisation également, 25% des enseignants trouvent que les ateliers autonomes demandent beaucoup de temps de préparation. En effet, la majorité d'entre eux passe entre une et deux heures pour préparer un atelier : il faut trouver une idée pour travailler une compétence précise, puis fabriquer le matériel, créer les fiches de suivi, plastifier le matériel... Ces temps de préparation sont plus restreints par la suite car les enseignants peuvent reprendre des ateliers déjà utilisés l'année précédente. Les temps de préparation diffèrent également selon le nombre d'ateliers proposés par les professeurs dans leur classe. Certains enseignants (9% de ceux interrogés) estiment également que les ateliers nécessitent beaucoup de place dans la classe pour que les élèves puissent les prendre et les ranger facilement. Il est donc nécessaire pour les enseignants d'organiser l'espace en conséquence. Certains enseignants estiment aussi que ce type d'ateliers exige beaucoup de matériel. Les enseignants interrogés expliquent également que l'évaluation est plus longue et plus difficile. En effet, 20% des professeurs interrogés constatent que l'évaluation prend plus de temps car ils évaluent chaque élève de manière individuelle.

Du point de vue des élèves, 13% des enseignants interrogés ont remarqué que certains élèves ont plus d'affinité avec un domaine d'apprentissage, et ont donc tendance à choisir des ateliers qui se rapportent à ce domaine. Ils ont également observé que quelques élèves rencontraient des difficultés pour choisir une activité. Environ 5% des enseignants interrogés ont également expliqué que certains de leurs élèves ressentaient rapidement de la lassitude, notamment lorsqu'ils les ont déjà tous réussis. Néanmoins, les enseignants n'ont pas mis en avant d'autres inconvénients du point de vue des élèves.

Certains enseignants, 13% de ceux qui ont été interrogés, ont observé que la mise en place des ateliers autonomes au sein de leur classe avait engendré beaucoup de bruit. A contrario, 17% des professeurs ayant répondu au questionnaire ont expliqué que pendant les activités autonomes leur classe était plus calme. Nous avons donc ici deux points de vue totalement différents. Cette divergence peut s'expliquer par les règles de vie qui ont pu être instaurées au

moment de la présentation des temps d'ateliers.

Enfin, 9% des enseignants interrogés ont expliqué que pour eux les ateliers autonomes individuels ne représentaient aucun inconvénient.

Finalement, nous pouvons conclure en disant que les ateliers autonomes individuels semblent avoir un réel impact sur l'autonomie des élèves. En effet, les ateliers ont de nombreux avantages dans le développement des élèves car ils peuvent apprendre à leur propre rythme, cette modalité de travail motive les élèves et leur permet de prendre des initiatives. Les élèves développent ainsi différentes facettes de leur autonomie, notamment leur autonomie intellectuelle. Au niveau des élèves, les ateliers autonomes ne présentent que très peu d'inconvénients. Les inconvénients de ces ateliers sont plutôt du côté des enseignants. En effet, les professeurs ont expliqué que cela leur demandait beaucoup d'investissement personnel en terme d'organisation et de préparation.

4. Discussion

A partir des observations que nous avons pu mener et des réponses qui ont été apportées par le biais du questionnaire, nous avons pu mettre en avant trois facteurs essentiels dans la mise en œuvre des ateliers autonomes individuels. Ainsi, il est essentiel que l'enseignant organise en amont ces temps d'apprentissage (a), il doit également choisir les ateliers qu'il va proposer (b), il doit instaurer un cadre (c) et un suivi des apprentissages de ses élèves (d).

a. L'organisation des temps d'apprentissage

Afin que les ateliers autonomes individuels représentent un réel temps d'apprentissage, il est essentiel que l'enseignant les organise.

Ainsi, comme Maria Montessori le préconisait, l'environnement doit être « préparé ». L'aménagement de l'espace est un des premiers facteurs déterminant dans l'acquisition de l'autonomie d'un enfant. En effet, lorsqu'il arrive à l'école, l'enfant découvre un nouvel espace qui lui était encore inconnu jusqu'à présent et qui obéit à d'autres exigences qu'il avait pu connaître jusqu'à présent. L'organisation de l'espace va permettre à l'enfant de se construire des repères afin qu'il puisse s'orienter seul et situer les objets. Ainsi, l'aménagement de la classe doit répondre à trois exigences essentielles : assurer la sécurité physique et affective de l'enfant, respecter les conditions d'hygiène et développer des apprentissages dans une démarche pédagogique adaptée à l'âge et aux besoins des enfants.

Pour que l'aménagement spatial soit optimal, l'enseignant doit placer l'enfant au centre de l'organisation : tout doit être pensé afin de faciliter son développement de l'autonomie. L'enseignant doit donc créer des espaces délimités au sein de la classe qui sont lisibles pour

les enfants. Il peut s'agir par exemple :

- D'un espace repos qui permet aux élèves de se reposer, de faire une pause lorsqu'il en ressent le besoin. (Développe l'autonomie physique : l'élève apprend à écouter son corps).
- D'un espace motricité fine pour permettre aux enfants de développer leurs facultés motrices, amener les enfants à avoir un regard sur le monde à l'aide de matériel et supports variés. (Développe l'autonomie physique et matérielle).
- L'espace jeux d'imitation afin de favoriser les échanges entre pairs, de réinvestir du vocabulaire et utiliser différentes formes du langage (cuisine, garage, poupée...). (Développe l'autonomie sociale).
- L'espace regroupement permet l'apprentissage, les échanges, le sentiment d'appartenance à un groupe (Développe l'autonomie sociale mais aussi l'autonomie morale car l'élève devra apprendre à respecter des règles).

A travers ces différents espaces, l'élève pourra entrer dans les apprentissages à son propre rythme et développer les différentes facettes de son autonomie.

Pour une mise en œuvre efficace des ateliers autonomes individuels, l'enseignant doit prévoir dans la classe un ou plusieurs espaces où les enfants pourront s'installer pour les réaliser. Ces espaces peuvent prendre différentes formes : tables individuelles, tables en îlots, tapis, ellipses au sol...

L'emplacement des bacs peut différer selon les classes, c'est l'enseignant qui choisit comment il les organise. Il peut réunir tous les tiroirs à un seul et même endroit ou les répartir dans la classe selon leur domaine d'apprentissage. L'enseignant doit utiliser un meuble et des tiroirs adaptés afin que chaque élève puisse prendre et ranger les différents tiroirs sans difficultés. De même, afin que les élèves soient totalement autonomes dans leur choix et le rangement, il est important que l'emplacement de chaque tiroir soit matérialisé (par le biais de gommettes de couleurs ou de photos montrant le contenu du tiroir).

En termes d'organisation spatiale de la classe et d'ateliers autonomes individuels, il est essentiel que chaque élève puisse y accéder seul et que tout soit pensé pour lui.

Les enseignants doivent donc penser intégralement l'espace de leur classe, c'est pour cela que certains enseignants ont marqué comme inconvenient que les ateliers autonomes individuels demandaient beaucoup d'espace. Préparer l'espace de classe va permettre aux élèves de développer leur autonomie physique. Cela va également favoriser le développement de son autonomie affective car cela va permettre de créer un cadre sécurisant dans lequel il pourra évoluer par la suite.

L'enseignant doit également organiser ces temps d'apprentissage et choisir sur quels créneaux horaires les proposer aux élèves. Afin d'observer de réels résultats, il semble

essentiel de mettre en place cette modalité de travail quasi-quotidiennement, comme le font les professeurs qui ont répondu au questionnaire. De plus, il est important que l'enseignant s'adapte au rythme de ses élèves. Il n'existe donc pas de règle spécifique indiquant quel moment est le plus approprié pour entrer dans les apprentissages. L'enseignant doit observer et apprendre à connaître sa classe et ses élèves pour faire son choix. Le questionnaire met en avant l'importance d'apprendre à connaître sa classe et ses élèves afin de proposer des temps d'apprentissage adaptés à leur rythme.

Après avoir réfléchi à l'organisation de ces temps d'apprentissage, l'enseignant doit choisir les ateliers qui seront proposés à ses élèves.

b. Le choix des ateliers

Les ateliers proposés par l'enseignant doivent tout d'abord être en adéquation avec les programmes et les repères de progressivité dans le cycle. En effet, 51% des professeurs interrogés suivent leur propre programmation afin de choisir leurs ateliers, et 21% suivent des programmations qui ont été établies par des méthodes reconnues (15% suivent la progression établie par Christina Dörner dans *Vers l'autonomie*, et 6% suivent la progression de Maria Montessori).

Les ateliers doivent être adaptés au niveau des élèves : ne pas être trop compliqués ni trop simples. C'est pourquoi 31% des enseignants interrogés choisissent leurs ateliers autonomes en fonction des besoins de leurs élèves. L'enseignant doit déterminer un objectif précis pour chaque atelier afin de s'assurer qu'il aura un réel intérêt pour ses élèves. Les activités proposées doivent avoir du sens pour eux.

Pour que la mise en place des ateliers soit optimale, il est important que l'enseignant établisse une programmation et une progression des ateliers autonomes individuels en adéquation avec celles des autres apprentissages de la classe. Ainsi, les ateliers proposés vont varier au cours de l'année. En général, les ateliers se renouvellent à chaque période, néanmoins, il est possible qu'un atelier soit modifié au cours d'une période s'il a été réussi par l'ensemble des élèves (l'enseignant peut alors proposer un prolongement) ou si les élèves s'en sont lassés (l'enseignant peut conserver le même objectif mais changer le matériel afin de renouveler l'activité).

De plus, les ateliers doivent s'adapter au niveau des élèves, c'est-à-dire que l'enseignant doit mettre en place une différenciation afin que chaque élève puisse réussir à son rythme les ateliers proposés. Ainsi, il pourra simplifier certains ateliers en réduisant le matériel, en modifiant la consigne ou en proposant un outil supplémentaire. Il pourra également complexifier un atelier pour les élèves l'ayant déjà réussi en ajoutant ou supprimant du matériel par exemple.

Les ateliers doivent également être adaptés pour les élèves au niveau du matériel. En effet, nous avons vu que Maria Montessori expliquait l'importance des caractéristiques matérielles car celles-ci favorisent l'activité de l'élève. Le matériel doit donc être adapté à la taille des élèves, à leur force, à leur niveau. Il doit également être esthétique afin de favoriser la concentration de l'élève. Cette dimension n'a pas été avancé par les professeurs interrogés, néanmoins elle nous semble essentielle afin que les élèves puissent développer leur autonomie matérielle comme Marie-Agnès Hoffmans Gosset l'a définie.

L'enseignant doit également se demander comment les élèves vont choisir les ateliers. D'après le questionnaire, 75% des enseignants interrogés laissent les élèves choisir librement leur activité. Néanmoins, les enseignants interrogés peuvent également imposer à leurs élèves les ateliers à réaliser.

Maria Montessori a mis en évidence qu'un enfant entre davantage dans un mécanisme d'apprentissage lorsqu'il peut choisir librement son activité. Il choisira ainsi une activité qui a du sens pour lui.

c. Instauration d'un cadre

L'instauration du cadre va d'abord se traduire par le rôle que l'enseignant va avoir dans la mise en œuvre des ateliers autonomes individuels.

Le rôle de l'enseignant est varié, en effet, il est chargé de transmettre ses savoirs mais c'est aussi un guide, un médiateur et un régulateur. L'enseignant doit rendre progressivement l'enfant responsable de ses actes et de ses choix. Il rend acteurs les élèves de leurs apprentissages en modulant ses interventions selon les besoins de chaque enfant.

« Pour accompagner cette construction de l'autonomie l'enseignant doit veiller aux points suivants :

- La dignité de l'enfant (respect de la parole de l'enfant) ;
- La justice dans la classe (les mêmes règles s'appliquent à chacun des élèves) ;
- L'appréciation de soi (aider l'élève à découvrir ses aptitudes) ;
- L'attention portée aux élèves (aider chaque élève à donner son avis en classe) ;
- La discipline (règles nécessaires à la vie collective) ;
- Les émotions (l'expression des sentiments est nécessaire à l'acceptation de soi) ;
- L'évaluation (nécessité pour l'élève de mesurer ses progrès). »¹¹

Le rôle de l'enseignant est essentiel dans la mise en place d'activités autonomes individuelles.

¹¹ Conférence publique du 17 février 2000, sur « L'affirmation de soi », dans le cadre d'un cycle de conférence d'éducation à la santé consacré à « Connaissance de soi et Développement personnel »

En effet, l'enseignant doit adapter les activités à ses élèves : les activités doivent être proposées aux bons moments selon les besoins de chacun et en adéquation avec les programmes du cycle 1.

L'enseignant a un rôle essentiel dans la mise en place d'ateliers autonomes individuels puisqu'il doit présenter chaque atelier avant sa mise à disposition dans la classe. Pour les toutes petites sections, il est important que l'enseignant présente l'atelier à un groupe d'élève restreint (2 ou 3). Pour les plus grands, l'enseignant peut présenter l'atelier de différentes façons selon l'objectif recherché :

- Une présentation collective : Lors d'un regroupement, l'enseignant montre la réalisation de l'activité.
- Une présentation semi-collective : La présentation se fait devant un groupe de 6 à 8 élèves ou en demi-classe à la suite d'un atelier dirigé par exemple.
- Une présentation individuelle : La présentation se fait à côté de l'élève (à sa droite s'il est droitier, à sa gauche s'il est gaucher). A cet âge, ce type de présentation est à privilégier dans le cadre d'un étayage ou d'une remédiation pour un élève en difficulté, ou au contraire pour proposer à un élève sans difficulté un prolongement.

L'atelier doit être présenté dans de bonnes conditions afin d'avoir l'attention des élèves : chaque élève doit avoir une bonne vision de ce que l'enseignant montre. Il doit veiller à ce que les élèves voient les lettres, les chiffres et les gestes dans le bon sens (et donc présenter l'atelier à l'envers pour lui). Si l'enseignant souhaite présenter plusieurs nouveaux ateliers autonomes individuels, il devra présenter des ateliers dans un même domaine d'apprentissage.

Les enseignants interrogés n'ont pas mis en évidence à quel point la passation des consignes était importante pour la mise en place des ateliers autonomes. Néanmoins, d'après Maria Montessori, l'enseignant va favoriser les mécanismes d'apprentissages de ses élèves en développant leurs fonctions exécutives. L'enseignant doit donc favoriser la mise en mémoire des informations et leur organisation. La passation des consignes va permettre cela.

L'enseignant doit instaurer des règles afin que les ateliers autonomes individuels fonctionnent correctement :

- Un atelier par élève sauf s'il s'agit d'un atelier en binôme.
- L'activité s'effectue en silence.
- L'activité doit être menée jusqu'à la fin.
- Une fois l'atelier terminé, le matériel doit être rangé à sa place et l'élève doit nettoyer sa place.

Christina Dorner explique en effet dans son ouvrage que l'instauration de ces règles va

permettre aux élèves de développer leur autonomie morale telle qu'elle a été définie par Marie-Agnès Hoffmans Gosset. Elle va également leur permettre de développer leur autonomie affective car les élèves auront connaissance du cadre rassurant dans lequel ils vont évoluer. Les professeurs interrogés n'ont pas mis en avant la nécessité d'imposer les règles de manières claires. Néanmoins, nous pouvons supposer que les enseignants ayant mis en avant que les ateliers autonomes individuels favorisent le calme dans leur classe (17% d'entre eux) et permettent d'avoir un meilleur climat de classe (14% d'entre eux) ont au préalable instauré un cadre auprès de leurs élèves. Au contraire, nous pouvons supposer que les enseignants qui ont constaté que les ateliers autonomes génèrent du bruit n'ont pas posé le cadre correctement, ou n'ont pas fait suffisamment de rappel à l'ordre par rapport à ce cadre. Nous pouvons supposer également que ce cadre n'a pas de sens pour les élèves, pour cela, l'enseignant pourrait le construire directement en classe.

Néanmoins, il n'est pas nécessaire que le cadre soit totalement strict. Il est important que les élèves puissent circuler librement dans la classe et échanger avec les autres élèves. En effet, 13% des enseignants interrogés expliquent que les ateliers autonomes ont favorisé le développement de l'autonomie sociale des élèves. Ils ont pu observer davantage d'entraide entre eux. Maria Montessori avait également remarqué cela et expliquait que cette organisation pédagogique permettait favoriser l'entraide et la coopération, et que cette dernière était d'autant plus renforcée dans les classes à multi-niveaux. Il existe des outils qui permettent de favoriser la coopération des élèves sans pour autant que la classe ne devienne bruyante. Nous pouvons citer par exemple le tétra-aide. A l'origine il a été créé pour qu'un élève signale au professeur un besoin d'aide ou non, il peut néanmoins être utilisé entre les élèves afin de mettre en place un tutorat. L'élève place devant lui le tétra-aide, la face supérieure indique son besoin :

- Vert : tout va bien, il n'a pas besoin d'aide
- Bleu : J'ai besoin d'être aidé
- Jaune : J'ai une question qui n'est pas urgente
- Rouge : J'ai besoin d'être aidé par l'enseignant.

Cet outil peut être complexe pour des élèves en petite section, néanmoins, s'il est présenté correctement par l'enseignant il peut être proposé aux élèves dès la moyenne section.

d. Suivi et évaluation des ateliers

Les professeurs interrogés, 23% d'entre eux, ont également mis en avant que les ateliers autonomes leur permettent d'être plus disponibles auprès des élèves. L'enseignant va ainsi pouvoir observer ses élèves et les accompagner par le biais de l'étayage comme Maria Montessori le recommandait. Christina Dorner met également en avant l'importance de se dégager du temps en tant qu'enseignant pendant ces temps d'apprentissage afin de mieux

suivre ses élèves en les observant ou en s'adaptant à eux en leur proposant de l'aide ou un prolongement. L'enseignant va alors avoir un rôle fondamental dans le développement de l'autonomie affective des élèves puisqu'ils sauront que l'enseignant sera présent pour eux s'ils en ont besoin. Ainsi, si le tétra-aide, défini dans la section précédente, est utilisé dans la classe, l'enseignant pourra se rendre disponible pour l'élève qui aurait besoin d'être aidé par lui. Néanmoins, dans le but de développer l'autonomie intellectuelle des élèves, il est important de proposer aux élèves des outils qui peuvent leur permettre de chercher une solution seul. Ces outils peuvent prendre différentes formes tels que des affichages dans la classe ou des cartes « aides » dans les tiroirs des ateliers.

De nombreux enseignants utilisent des outils afin de suivre la progression des élèves dans leurs apprentissages. Maria Montessori expliquait en effet que l'enseignant avait un rôle fondamental dans le suivi des ateliers et devait être un fin observateur afin de savoir où chaque élève se situait par rapport à ses apprentissages. Les enseignants interrogés utilisent de nombreux outils tels que les feuilles de route, les classeurs de réussite, les plans de travail, les photographies... Chaque enseignant peut choisir l'outil qui lui convient.

Le suivi des élèves permet par la suite aux enseignants de pouvoir faire un bilan avec ses élèves, qu'il soit individuel ou en groupe classe. Ce bilan est essentiel car il permet au professeur de s'assurer que l'exercice a été compris et réalisé correctement. De plus, il permet également le développement des fonctions exécutives telles qu'elles ont définies par Maria Montessori, à savoir la mise en mémoire des informations mais aussi de l'organisation.

L'enseignant peut utiliser l'application « Brevets » qui permet à la fois de suivre la progression des élèves mais aussi de faire un bilan de son activité. Cette application est disponible sur téléphone ou sur tablette et a été conçue par Emmanuel Crombez. L'élève peut l'utiliser librement, lorsqu'il a terminé un atelier, il l'utilise afin de prendre une photo de son travail réalisé, puis il enregistre sa voix et explique ce qu'il a réalisé et comment il l'a réalisé.

D'après cette analyse, nous pouvons donc conclure que les ateliers autonomes individuels ont de réels impacts sur l'autonomie des élèves. Néanmoins, pour qu'ils soient efficaces, il est nécessaire que l'enseignant organise ces temps d'apprentissage. Cette organisation devra se faire dans l'espace de la classe mais aussi dans le choix des créneaux horaires. Ensuite, l'enseignant devra réfléchir à quels ateliers il souhaite mettre en place et dans quel but. Il devra instaurer un cadre qui permettra à chaque élève d'entrer dans l'apprentissage. Enfin, il devra suivre ses élèves et effectuer régulièrement des bilans avec eux afin de savoir comment chaque élève progresse.

Conclusion

L'autonomie est aujourd'hui une compétence essentielle que les enseignants doivent développer auprès de leurs élèves. Cette notion peut être définie comme étant un processus long et complexe à développer tout au long de la vie d'un individu et dès son enfance. Pour acquérir son autonomie, l'individu doit prendre conscience de lui-même et des personnes qui l'entourent. Il doit être capable d'agir par lui-même, sans solliciter un adulte et en faisant ses propres choix. L'enseignant doit agir sur différents types d'autonomie : l'autonomie physique et matérielle, l'autonomie affective, l'autonomie sociale, l'autonomie intellectuelle et l'autonomie morale.

L'école a un rôle primordial à jouer dans le développement de l'autonomie des élèves. Nous avons également mis en avant que les ateliers autonomes individuels forment une modalité de travail qui semble être efficace pour développer l'autonomie et qui représentent des avantages tant pour les élèves que pour l'enseignant.

Nous nous étions donc demandé dans quelles conditions les ateliers autonomes individuels permettent-ils de développer l'autonomie des élèves ? Nous avons formulé l'hypothèse que l'enseignant peut mettre en place dans sa classe des ateliers autonomes individuels qui vont permettre aux élèves d'acquérir des compétences à leur propre rythme et de développer leur autonomie. Pour cela, les ateliers autonomes individuels supposent que les élèves sont libres de choisir une activité et que ces activités leur permettent d'entrer dans des apprentissages seul, sans l'intervention d'un adulte.

Afin de répondre à cette hypothèse, nous avons effectué des observations pendant 3 semaines dans une classe de petite section, et nous avons diffusé un questionnaire auprès de 73 professeurs des écoles ayant des expériences variées. Nous avons croisé les observations que nous avons menées avec les réponses du questionnaire, ainsi, nous avons pu les analyser en suivant 3 grands thèmes : le choix de mettre en place des ateliers autonomes, leur organisation et leur mise en œuvre dans la classe.

D'après le questionnaire que nous avons diffusé les ateliers autonomes semblent avoir un réel impact sur l'autonomie des élèves. En effet, les enseignants s'accordent pour dire que les ateliers autonomes individuels ont un impact sur l'autonomie des élèves car ils leur permettent d'apprendre seul et à leur propre rythme, tout en développant leur motivation et leur prise d'initiative. Ce type d'atelier nécessite cependant un fort investissement de la part des enseignants afin de les préparer, de les mettre en place dans leur classe et pour réfléchir à l'organisation qu'ils proposeront à leurs élèves. Pour que les ateliers soient efficaces, il est important que les enseignants utilisent des outils pour suivre les progressions de chacun et

qui pourront être également un support pour évaluer leur réussite.

Ainsi, pour que les ateliers autonomes individuels permettent de favoriser l'autonomie des élèves, il est essentiel que l'enseignant s'adapte au rythme de ses élèves. Nous avons également mis en évidence qu'il est important que l'élève puisse choisir lui-même l'activité qu'il va réaliser afin que celle-ci ait du sens pour lui et qu'il puisse entrer dans les apprentissages. La passation de la consigne est également importante puisqu'elle va déterminer le fait que l'élève puisse entrer seul dans son apprentissage, sans l'aide d'un adulte. L'enseignant doit donc s'assurer qu'il a donné une consigne claire à tous les élèves et que chacun l'ait compris. Il pourra éventuellement proposer des outils dans la classe ou dans le tiroir de l'atelier, qui permettront à l'élève de se remémorer la consigne et l'objectif d'apprentissage si besoin.

Nous pouvons donc confirmer notre hypothèse, néanmoins, nous avons mis en évidence d'autres points essentiels à la réussite des ateliers autonomes individuels qui permettront aux élèves de développer leur autonomie. En effet, nous avons mis en avant l'importance du rôle de l'enseignant dans la mise en œuvre des ateliers autonomes individuels. Ainsi, ce dernier doit penser l'organisation spatiale de la classe afin de créer un cadre sécurisant pour les élèves dans lequel ils pourront développer leurs différentes autonomies. L'enseignant doit choisir des ateliers adaptés aux élèves tant au niveau des apprentissages que du matériel. Il doit également instaurer un cadre et des règles relatives à l'utilisation des ateliers autonomes. En effet, cela permet aux élèves de développer leur autonomie morale mais aussi d'entrer plus facilement dans les apprentissages. Enfin, l'enseignant doit suivre ses élèves et proposer des bilans régulièrement sur les activités afin qu'il sache où chaque élève se situe par rapport à ses apprentissages et quels ateliers ont été réussis par tous les élèves et nécessitent d'évoluer. Nous pouvons donc mettre en avant que les ateliers autonomes individuels sont efficaces pour développer les différentes autonomies des élèves s'ils ont été soigneusement préparés par l'enseignant au préalable.

Néanmoins, notre observation n'a pas permis de confirmer les réponses que nous avons pu récolter à travers le questionnaire et notre approche théorique. Il aurait été plus intéressant de pouvoir réaliser une observation telle que celle que nous avons réalisée, sur une année scolaire entière, c'est-à-dire de septembre à juillet afin de réellement observer l'évolution des élèves. En effet, étudier le développement de l'autonomie sur une période de 3 semaines est trop court et ne rend pas réellement compte de l'impact des ateliers autonomes individuels sur ce développement. C'est pourquoi, nous retournerons dans la classe que nous avons observée au mois d'avril puis au mois de mai afin d'observer à nouveaux les élèves et voir si leur autonomie s'est développée.

De plus, nous avons conscience que l'observation devrait porter sur l'ensemble des élèves d'une classe afin d'avoir un échantillon plus large et plus représentatif des différences d'apprentissage des élèves. Il serait aussi plus enrichissant de pouvoir choisir les ateliers autonomes individuels qui sont proposés aux élèves, nous-mêmes, et d'en proposer dans les différents domaines d'apprentissage du cycle 1. En effet, cela nous permettrait de construire nous-même nos objectifs d'apprentissage, de vérifier qu'ils sont atteints et d'observer quelles conséquences leur mise en place peut avoir sur l'autonomie des élèves.

Cette étude sur le développement de l'autonomie nous a permis d'enrichir notre future pratique. En effet, il nous semble essentiel de mettre en place cette modalité de travail dans une classe afin de proposer différentes manières d'apprendre aux élèves. Il nous semble également intéressant de s'intéresser aux modalités de travail proposées aux élèves en cycle 2 et en cycle 3. En effet, ce type d'atelier est très peu utilisé, il pourrait néanmoins être intéressant de les proposer aux élèves. Ainsi, nous pourrions proposer une autre forme de modalité de travail qui pourrait correspondre davantage aux profils d'apprentissage de certains élèves.

Bibliographie

Livres et ouvrages :

- Bieth G., Constans M. (2018). *Enseigner autrement avec Montessori à l'école publique*, collection « La boîte à outils du professeur ». Editions Dunod. Pp 10-35
- Dorner C. (2018). *Vers l'autonomie Maternelle TPS-PS-MS-GS*. Editions Accès.
- Foessel M. (2011). Kant ou les vertus de l'autonomie, *Études*, vol. tome 414, no. 3. Pp 341-35. Lien URL : <https://www.cairn.info/revue-etudes-2011-3-page-341.htm?contenu=article>. (Consulté le 25/02/2019).
- Foray P. (2016). *Devenir autonome : apprendre à se diriger soi-même*. Editions ESF. Pp 19-29.
- Foray P. (2017). Autonomie, *Le Télémaque*, vol. 51, no. 1. Editions Presses universitaires de Caen. Pp 19-28. Lien URL : <https://www.cairn.info/revue-le-telemaque-2017-1-page-19.htm>. (Consulté le 13/11/2018).
- Hoffmans-Gosset M-A. (2006). *Apprendre l'autonomie Apprendre la socialisation*. Editions Chronique Sociale. Pp 145-150.
- Liquète V., Maury Y. (2007). *Le travail autonome, Comment aider les élèves à l'acquisition de l'autonomie*. Editions Armand Colin. Pp 11-14 ; 23-28.
- Skjold Wennestrom K., Broderman Smeds M. (2012). *La pédagogie Montessori : Aspects théoriques et pratiques*. Editions L'instant présent. Pp 15-24 ; 78-87.

Textes officiels :

- Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. (2015). Socle commun de connaissances et de compétences : Décret n° 2015-372. Bulletin officiel de l'éducation nationale, n°17 au 23 avril 2015. Lien URL : <https://www.education.gouv.fr/cid2770/le-socle-commun-de-connaissances-et-de-competences.html> (Consulté le 31/10/2018)
- Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. (2015). Programme d'enseignement de l'école maternelle : arrêté du 18/02/2015 publié au journal officiel de l'éducation nationale n°0060 le 12 mars 2015. Lien URL : https://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=86940 (Consulté le 31/10/2018).

Références sur internet :

- Meirieu P., Définition de l'autonomie dans son « Dictionnaire » sur son site internet : <https://www.meirieu.com/DICTIONNAIRE/autonomie.htm>
- Mission départementale pour l'école maternelle 58, conduit par Laloux C., *Construire*

l'autonomie des élèves, 2014-2015 : <http://pedagogie-62.ac-lille.fr/maternelle/livres-de-bord/construire-lautonomie-des-eleves>

- Conférence publique du 17 février 2000, sur « L'affirmation de soi », dans le cadre d'un cycle de conférence d'éducation à la santé consacré à la « Connaissance de soi et Développement personnel », à partir du document *Construire l'autonomie des élèves* de la Mission départementale pour l'école maternelle et l'interprétation de Pausanias L., http://pausanias.free.fr/primecole/PedagGene/etre_soi_m.pdf

Annexes :

Annexe 1 : Grille d'observation générale	70
Annexe 2 : Grille d'observation individuelle pour chaque activité	71
Annexe 3 : Questionnaire	72
Annexe 4 : Analyse des choix des enseignants	77
Annexe 5 : Analyse de l'organisation des ateliers autonomes	78
Annexe 6 : Analyse de la mise en œuvre des ateliers	79
Annexe 7 : Avantages et inconvénients des ateliers autonomes	80
Annexe 8 : Message accompagnant la diffusion du questionnaire	81
Annexe 9 : Observations de l'élève A.....	82
Annexe 10 : Observations de l'élève B	85
Annexe 11 : Observations de l'élève C.....	88
Annexe 12 : Observations de l'élève D	91
Annexe 13 : Observations de l'élève E	94

Grille d'observation générale						
Prénom : Nom :			<u>Semaine</u> 1	<u>Semaine</u> 2	<u>Semaine</u> 3	<u>Semaine</u> 4
<u>Autonomie Physique</u>	Capacité à faire seul les gestes de la vie quotidienne	Met et ferme son manteau				
		Fait ses lacets				
		Range son manteau à sa place				
	Capacité à prendre soin de soi	Se lave les mains				
		Va aux toilettes				
		Se mouche				
<u>Autonomie matérielle</u>	Capacité à utiliser le matériel scolaire	Tient son crayon				
		Sait coller				
		Sait découper				
		Sait aller chercher le matériel				
	Capacité à connaître et utiliser son environnement scolaire	Sait ranger le matériel				
		Connait et utilise les coins de la classe				
		Se déplace dans la cour				
		Repère le lieu de regroupement dans la cour				
<u>Autonomie affective et sociale</u>	Vis-à-vis de l'enseignant et du personnel de l'école	Repère le trajet depuis la classe				
		Sollicite l'adulte				
		Prend des initiatives				
		Accepte que l'on s'intéresse à quelqu'un d'autre				
	Vis-à-vis des autres élèves	Repère les personnes et leur fonction				
		Echange				
		Ecoute				
		Regarde				
<u>Autonomie intellectuelle</u>	Capacité à faire ce qui est demandé	Joue				
		Comprend la consigne				
		Entre dans la tâche				
		Se concentre				
	Capacité à surmonter une difficulté	Sait dire ce qu'il fait / a appris				
		Persévère				
		Reconnait ses erreurs				
		Utilise des outils d'aide				
	Capacité à gérer les temps de travail et les temps libres	Demande de l'aide				
		Mène la tâche à son terme				
		Respecte les consignes de temps				
		Sait quoi faire lorsqu'il a terminé sa tâche				
Gère son temps libre						

Annexe 2 : Grille d'observation individuelle pour chaque activité

Grille d'observation individuelle

Nom :

Prénom :

Date :

Atelier :	Oui	Non
Choisit seul son activité		
Varie ses choix		
Se souvient seul de la consigne		
Termine l'activité		
Est concentré et assidu		
Refait la même activité plusieurs fois		
Nettoie sa place		
Range le matériel correctement		
Apprécie le temps d'activité		
Parle des ateliers		

Remarques :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Le développement de l'autonomie en école maternelle

Dans le cadre de mon Master 2 MEEF 1er degré, je réalise un mémoire sur le développement de l'autonomie en école maternelle. J'ai centré mon étude sur les ateliers autonomes individuels. Je me suis ainsi posé la question suivante : la mise en place d'ateliers autonomes individuels favorise-t-elle vraiment le développement de l'autonomie ?

*Obligatoire

Quel est le niveau de votre classe ? *

TPS

PS

MS

GS

Autre : _____

Quel est le contexte de votre école ? *

Votre réponse _____

Depuis combien de temps enseignez vous en maternelle ? *

Votre réponse _____

Mettez vous en place des ateliers autonomes individuels dans votre classe ? *

Oui

Non

SUIVANT

Page 1 sur 4

Le développement de l'autonomie en école maternelle

Dans le cadre de mon Master 2 MEEF 1er degré, je réalise un mémoire sur le développement de l'autonomie en école maternelle.

La mise en place d'ateliers autonomes individuels favorise-t-elle vraiment le développement de l'autonomie ?

Pourquoi ne mettez-vous pas en place d'ateliers autonomes dans votre classe ? *

Votre réponse

RETOUR

ENVOYER

Page 4 sur 4

N'envoyez jamais de mots de passe via Google Forms.

Les ateliers autonomes individuels

Pourquoi avez-vous mis en place des ateliers autonomes dans votre classe ? *

Votre réponse

Quel type d'ateliers autonomes individuels mettez vous en place ? *

Ateliers de numération

Ateliers de géométrie

Ateliers de motricité fine

- Ateliers de langage
- Ateliers d'écriture
- Ateliers d'activités physiques
- Ateliers d'activités artistiques
- Ateliers explorer le monde
- Autre : _____

Comment choisissez vous les ateliers autonomes mis en place dans votre classe ? *

Votre réponse _____

Combien de temps de préparation vous demande la mise en place d'ateliers autonomes ? *

Votre réponse _____

A quelle fréquence renouvez-vous les ateliers ? *

Votre réponse _____

Quel(s) jour(s) de la semaine ont lieu ces activités autonomes ?

*

- Lundi
- Mardi
- Mercredi
- Jeudi
- Vendredi

A quel moment de la journée ont lieu ces activités autonomes ?

*

- A l'accueil des élèves
- Avant la récréation du matin
- Après la récréation du matin
- Au retour des élèves en début d'après-midi
- Avant la récréation de l'après-midi
- Après la récréation de l'après-midi
- Pendant un temps libre

Pourquoi avez-vous choisi ce créneau horaire ? *

Votre réponse

Combien de temps dure une séance d'ateliers autonomes ? *


Votre réponse

Comment les élèves choisissent-ils une activité autonome ? *

Votre réponse

RETOUR

SUIVANT

 Page 3 sur 4

N'envoyez jamais de mots de passe via Google Forms.

Le bilan des ateliers autonomes

Quel(s) outil(s) utilisez-vous pour suivre la progression de vos élèves ? *

Votre réponse

Comment évaluez-vous la réussite ou non d'un atelier ? *

Votre réponse

Comment faites-vous un bilan avec vos élèves sur ces ateliers ? *

Votre réponse

Avez-vous pu observer un impact positif des ateliers sur l'autonomie de vos élèves ? *

Oui

Non

Pouvez-vous donner un ou plusieurs exemple(s) ? *

Votre réponse

Quels sont les avantages des ateliers autonomes ? (de votre point de vue et de celui de vos élèves) *

Votre réponse

Quels sont les inconvénients des ateliers autonomes ? (de votre point de vue et de celui de vos élèves) *

Votre réponse

RETOUR

ENVOYER

Page 4 sur 4

N'envoyez jamais de mots de passe via Google Forms.

Annexe 8 : Message accompagnant la diffusion du questionnaire

« Bonjour à tous ! Actuellement étudiante en Master 2 MEEF, je rédige un mémoire sur le développement de l'autonomie des élèves en maternelle. J'ai centré mon étude sur l'intérêt des ateliers autonomes individuels et je souhaiterais recueillir des témoignages de professeurs des écoles en maternelle par le biais de ce questionnaire. Si vous pouviez prendre 5 minutes de votre temps pour y répondre. Le questionnaire est évidemment anonyme.

Si vous avez également des collègues qui pourraient répondre au questionnaire, n'hésitez pas à le partager.

Je vous remercie d'avance pour votre aide précieuse et vous souhaite une bonne journée ».

Annexe 9 : Observations de l'élève A

Grille d'observation générale						
Prénom : <u>A</u> Nom :			Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4
Autonomie Physique	Capacité à faire seul les gestes de la vie quotidienne	Met et ferme son manteau				
		Fait ses lacets				
		Range son manteau à sa place	x	x	x	
	Capacité à prendre soin de soi	Se lave les mains				
		Va aux toilettes	x	x	x	
		Se mouche				
		Ne se salit pas				
Autonomie matérielle	Capacité à utiliser le matériel scolaire	Tiens son crayon				
		Sait coller	x	x	x	
		Sait découper				
		Sait aller chercher le matériel				
		Sait ranger le matériel				
	Capacité à connaître et utiliser son environnement scolaire	Connait et utilise les coins de la classe	x	x	x	
		Se déplace dans la cour	x	x	x	
		Repère le lieu de regroupement dans la cour				
		Repère le trajet depuis la classe	x	x	x	
Autonomie affective et sociale	Vis-à-vis de l'enseignant et du personnel de l'école	Sollicite l'adulte				
		Prend des initiatives				
		Accepte que l'on s'intéresse à quelqu'un d'autre				
		Repère les personnes et leur fonction				
	Vis-à-vis des autres élèves	Echange				
		Ecoute				
		Regarde	x	x	x	
		Joue				
Autonomie intellectuelle	Capacité à faire ce qui est demandé	Comprend la consigne				
		Entre dans la tâche				
		Se concentre				
		Sait dire ce qu'il fait / a appris				
	Capacité à surmonter une difficulté	Persévère				
		Reconnait ses erreurs				
		Utilise des outils d'aide				
		Demande de l'aide				
	Capacité à gérer les temps de travail et les temps libres	Mène la tâche à son terme				
		Respecte les consignes de temps				
		Sait quoi faire lorsqu'il a terminé sa tâche				
		Gère son temps libre	x	x	x	

Grille d'observation individuelle

Nom :

Prénom : A

Date : 7/03/19

Atelier : Puzzle.....	Oui	Non
Choisit seul son activité	<input checked="" type="checkbox"/>	
Varie ses choix		<input checked="" type="checkbox"/>
Se souvient seul de la consigne	<input checked="" type="checkbox"/>	
Termine l'activité	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est concentré et assidu	<input checked="" type="checkbox"/>	
Refait la même activité plusieurs fois	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nettoie sa place	<input checked="" type="checkbox"/>	
Range le matériel correctement	<input checked="" type="checkbox"/>	
Apprécie le temps d'activité	<input checked="" type="checkbox"/>	
Parle des ateliers		<input checked="" type="checkbox"/>

Remarques : Parle des ateliers uniquement en disant "Puzzle".....

Grille d'observation individuelle

Nom :

Prénom : A

Date : 13/03/19

Atelier : Puzzles.....	Oui	Non
Choisit seul son activité	<input checked="" type="checkbox"/>	
Varie ses choix		<input checked="" type="checkbox"/>
Se souvient seul de la consigne	<input checked="" type="checkbox"/>	
Termine l'activité		<input checked="" type="checkbox"/>
Est concentré et assidu		<input checked="" type="checkbox"/>
Refait la même activité plusieurs fois	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nettoie sa place		<input checked="" type="checkbox"/>
Range le matériel correctement		<input checked="" type="checkbox"/>
Apprécie le temps d'activité	<input checked="" type="checkbox"/>	
Parle des ateliers		<input checked="" type="checkbox"/>

Remarques : ..n'a pas terminé l'activité... Regarde ses pairs.....
et essaye de prendre leurs pièces.....

Grille d'observation individuelle

Nom :

Prénom : A

Date : 21/03/19

Atelier : Abaques.....	Oui	Non
Choisit seul son activité	<input checked="" type="checkbox"/>	
Varie ses choix		<input checked="" type="checkbox"/>
Se souvient seul de la consigne	<input checked="" type="checkbox"/>	
Termine l'activité		<input checked="" type="checkbox"/>
Est concentré et assidu		<input checked="" type="checkbox"/>
Refait la même activité plusieurs fois	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nettoie sa place		<input checked="" type="checkbox"/>
Range le matériel correctement		<input checked="" type="checkbox"/>
Apprécie le temps d'activité		<input checked="" type="checkbox"/>
Parle des ateliers		<input checked="" type="checkbox"/>

Remarques : S'est dirigé seul vers cette activité.....
...Commence correctement la consigne puis ne trie plus et met.....
...les formes sur le bâton sans trier.....
...Embête ses camarades en mettant des formes dans leur.....
...tri.....

Grille d'observation individuelle

Nom :

Prénom : A

Date : 22/03/19

Atelier : Puzzle.....	Oui	Non
Choisit seul son activité	<input checked="" type="checkbox"/>	
Varie ses choix		<input checked="" type="checkbox"/>
Se souvient seul de la consigne	<input checked="" type="checkbox"/>	
Termine l'activité	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est concentré et assidu		<input checked="" type="checkbox"/>
Refait la même activité plusieurs fois	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nettoie sa place	<input checked="" type="checkbox"/>	
Range le matériel correctement		<input checked="" type="checkbox"/>
Apprécie le temps d'activité	<input checked="" type="checkbox"/>	
Parle des ateliers		<input checked="" type="checkbox"/>

Remarques : n'a pas rangé le matériel dans le meuble mais.....
...a terminé le puzzle.....
...Prend des pièces à ses camarades.....
...ne parle toujours pas des ateliers.....

Annexe 10 : Observations de l'élève B

Grille d'observation générale			Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4
Prénom : B Nom :						
Autonomie Physique	Capacité à faire seul les gestes de la vie quotidienne	Met et ferme son manteau				
		Fait ses lacets				
		Range son manteau à sa place			X	
	Capacité à prendre soin de soi	Se lave les mains				
		Va aux toilettes	X	X	X	
		Se mouche				
Ne se salit pas		X	X	X		
Autonomie matérielle	Capacité à utiliser le matériel scolaire	Tiens son crayon				
		Sait coller	X	X	X	
		Sait découper				
		Sait aller chercher le matériel				
	Capacité à connaître et utiliser son environnement scolaire	Connait et utilise les coins de la classe				
		Se déplace dans la cour			X	
		Repère le lieu de regroupement dans la cour			X	
		Repère le trajet depuis la classe			X	
Autonomie affective et sociale	Vis-à-vis de l'enseignant et du personnel de l'école	Sollicite l'adulte			X	
		Prend des initiatives				
		Accepte que l'on s'intéresse à quelqu'un d'autre	X	X	X	
		Repère les personnes et leur fonction				
	Vis-à-vis des autres élèves	Echange				
		Ecoute			X	
		Regarde				
		Joue			X	
Autonomie intellectuelle	Capacité à faire ce qui est demandé	Comprend la consigne		X	X	
		Entre dans la tâche		X	X	
		Se concentre		X	X	
		Sait dire ce qu'il fait / a appris				
	Capacité à surmonter une difficulté	Persévère				
		Reconnait ses erreurs				
		Utilise des outils d'aide				
		Demande de l'aide				
	Capacité à gérer les temps de travail et les temps libres	Mène la tâche à son terme				
		Respecte les consignes de temps				
Sait quoi faire lorsqu'il a terminé sa tâche						
Gère son temps libre						

Grille d'observation individuelle

Nom :
Prénom : B
Date : 8/03/19

Atelier : <u>Puzzle</u>	Oui	Non
Choisit seul son activité		<input checked="" type="checkbox"/>
Varie ses choix		<input checked="" type="checkbox"/>
Se souvient seul de la consigne	<input checked="" type="checkbox"/>	
Termine l'activité	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est concentré et assidu	<input checked="" type="checkbox"/>	
Refait la même activité plusieurs fois	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nettoie sa place		<input checked="" type="checkbox"/>
Range le matériel correctement		<input checked="" type="checkbox"/>
Apprécie le temps d'activité	<input checked="" type="checkbox"/>	
Parle des ateliers		<input checked="" type="checkbox"/>

Remarques : ne choisit pas l'atelier, poussé par l'ATSEM
Comprend l'objectif du puzzle et le réalise seul
ne range pas le matériel
l'élève pleure au début de l'activité (séparation difficile avec ses parents)

Grille d'observation individuelle

Nom :
Prénom : B
Date : 13/03/19

Atelier : <u>Puzzle</u>	Oui	Non
Choisit seul son activité		<input checked="" type="checkbox"/>
Varie ses choix		<input checked="" type="checkbox"/>
Se souvient seul de la consigne	<input checked="" type="checkbox"/>	
Termine l'activité	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est concentré et assidu	<input checked="" type="checkbox"/>	
Refait la même activité plusieurs fois	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nettoie sa place		<input checked="" type="checkbox"/>
Range le matériel correctement		<input checked="" type="checkbox"/>
Apprécie le temps d'activité	<input checked="" type="checkbox"/>	
Parle des ateliers		<input checked="" type="checkbox"/>

Remarques : Passé par l'ATSEM Ne range toujours pas le matériel
A commencé de pleurer dès le début de l'atelier

Grille d'observation individuelle

Nom :

Prénom : B

Date : 21/03/19

Atelier : Abaques.....	Oui	Non
Choisit seul son activité		<input checked="" type="checkbox"/>
Varie ses choix		<input checked="" type="checkbox"/>
Se souvient seul de la consigne		<input checked="" type="checkbox"/>
Termine l'activité	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est concentré et assidu	<input checked="" type="checkbox"/>	
Refait la même activité plusieurs fois		<input checked="" type="checkbox"/>
Nettoie sa place		<input checked="" type="checkbox"/>
Range le matériel correctement		<input checked="" type="checkbox"/>
Apprécie le temps d'activité	<input checked="" type="checkbox"/>	
Parle des ateliers		<input checked="" type="checkbox"/>

Remarques : ..a été guidé par ATSEM.....
 ..Consigne a été montrée par l'AVS.....
 ..m'a pas pleuré pendant l'activité.....

Grille d'observation individuelle

Nom :

Prénom : B

Date : 22/03/19

Atelier : Puzzle.....	Oui	Non
Choisit seul son activité	<input checked="" type="checkbox"/>	
Varie ses choix		<input checked="" type="checkbox"/>
Se souvient seul de la consigne	<input checked="" type="checkbox"/>	
Termine l'activité	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est concentré et assidu	<input checked="" type="checkbox"/>	
Refait la même activité plusieurs fois	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nettoie sa place		<input checked="" type="checkbox"/>
Range le matériel correctement		<input checked="" type="checkbox"/>
Apprécie le temps d'activité	<input checked="" type="checkbox"/>	
Parle des ateliers		<input checked="" type="checkbox"/>

Remarques : ..a choisi seul son activité et s'est installé.....
 ..seul à la table.....
 ..m'a pas pleuré.....

Grille d'observation générale						
Prénom : C Nom :			Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4
Autonomie Physique	Capacité à faire seul les gestes de la vie quotidienne	Met et ferme son manteau	X	X	X	
		Fait ses lacets				
		Range son manteau à sa place	X	X	X	
	Capacité à prendre soin de soi	Se lave les mains	X	X	X	
		Va aux toilettes	X	X	X	
		Se mouche	X	X	X	
		Ne se salit pas	X	X	X	
Autonomie matérielle	Capacité à utiliser le matériel scolaire	Tiens son crayon	X	X	X	
		Sait coller	X	X	X	
		Sait découper				
		Sait aller chercher le matériel				
	Capacité à connaître et utiliser son environnement scolaire	Sait ranger le matériel	X	X	X	
		Connait et utilise les coins de la classe	X	X	X	
		Se déplace dans la cour	X	X	X	
Autonomie affective et sociale	Vis-à-vis de l'enseignant et du personnel de l'école	Repère le lieu de regroupement dans la cour	X	X	X	
		Repère le trajet depuis la classe	X	X	X	
		Sollicite l'adulte	X	X	X	
		Prend des initiatives				
	Vis-à-vis des autres élèves	Accepte que l'on s'intéresse à quelqu'un d'autre	X	X	X	
		Repère les personnes et leur fonction	X	X	X	
		Echange	X	X	X	
Autonomie intellectuelle	Capacité à faire ce qui est demandé	Ecoute	X	X	X	
		Regarde	X	X	X	
		Joue	X	X	X	
		Comprend la consigne	X	X	X	
	Capacité à surmonter une difficulté	Entre dans la tâche	X	X	X	
		Se concentre	X	X	X	
		Sait dire ce qu'il fait / a appris	X	X	X	
		Persévère			X	
	Capacité à gérer les temps de travail et les temps libres	Reconnait ses erreurs			X	
		Utilise des outils d'aide				
Demande de l'aide		X	X	X		
Mène la tâche à son terme		X	X	X		
	Respecte les consignes de temps					
	Sait quoi faire lorsqu'il a terminé sa tâche					
	Gère son temps libre	X	X	X		

Grille d'observation individuelle

Nom :

Prénom : C

Date : 7 / 03 / 19

Atelier : Dessin.....	Oui	Non
Choisit seul son activité	x	
Varie ses choix	x	
Se souvient seul de la consigne	/ / / / / / / / / /	
Termine l'activité	x	
Est concentré et assidu	x	
Refait la même activité plusieurs fois	x	
Nettoie sa place	x	
Range le matériel correctement	x	
Apprécie le temps d'activité	x	
Parle des ateliers	x	

Remarques : Explique son dessin, ce qu'elle a voulu représenter.....
 A choisi de faire du dessin après avoir été au coin cuisine.....

Grille d'observation individuelle

Nom :

Prénom : C

Date : 8 / 03 / 19

Atelier : Puzzle.....	Oui	Non
Choisit seul son activité	x	
Varie ses choix	x	
Se souvient seul de la consigne	x	
Termine l'activité	x	
Est concentré et assidu	x	
Refait la même activité plusieurs fois	x	
Nettoie sa place	x	
Range le matériel correctement	x	
Apprécie le temps d'activité	x	
Parle des ateliers	x	

Remarques :

Grille d'observation individuelle

Nom :

Prénom : C

Date : 13/03/2019

Atelier : Abaque.....	Oui	Non
Choisit seul son activité	x	
Varie ses choix	x	
Se souvient seul de la consigne	x	
Termine l'activité	x	
Est concentré et assidu	x	
Refait la même activité plusieurs fois	x	
Nettoie sa place	x	
Range le matériel correctement	x	
Apprécie le temps d'activité	x	
Parle des ateliers	x	

Remarques : Vient montrer son travail à l'enseignante, répond...
...aux questions de l'enseignante.....

Grille d'observation individuelle

Nom :

Prénom : C

Date :

Atelier : Dessin.....	Oui	Non
Choisit seul son activité	x	
Varie ses choix	x	
Se souvient seul de la consigne	/ / / / / / / / / /	
Termine l'activité	x	
Est concentré et assidu	x	
Refait la même activité plusieurs fois	x	
Nettoie sa place	x	
Range le matériel correctement	x	
Apprécie le temps d'activité	x	
Parle des ateliers	x	

Remarques :

Annexe 12 : Observations de l'élève D

Grille d'observation générale				Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4
Prénom : <u>D</u> Nom :							
Autonomie Physique	Capacité à faire seul les gestes de la vie quotidienne	Met et ferme son manteau					
		Fait ses lacets	X	X	X		
		Range son manteau à sa place	X	X	X		
	Capacité à prendre soin de soi	Se lave les mains	X	X	X		
		Va aux toilettes					
		Se mouche	X	X	X		
		Ne se salit pas					
Autonomie matérielle	Capacité à utiliser le matériel scolaire	Tient son crayon					
		Sait coller	X	X	X		
		Sait découper X					
		Sait aller chercher le matériel X					
		Sait ranger le matériel	X	X	X		
	Capacité à connaître et utiliser son environnement scolaire	Connait et utilise les coins de la classe	X	X	X		
		Se déplace dans la cour			X		
		Repère le lieu de regroupement dans la cour	X	X	X		
Repère le trajet depuis la classe		X	X	X			
Autonomie affective et sociale	Vis-à-vis de l'enseignant et du personnel de l'école	Sollicite l'adulte	X	X	X		
		Prend des initiatives					
		Accepte que l'on s'intéresse à quelqu'un d'autre					
		Repère les personnes et leur fonction	X	X	X		
	Vis-à-vis des autres élèves	Echange					
		Ecoute					
		Regarde	X	X	X		
		Joue			X		
Autonomie intellectuelle	Capacité à faire ce qui est demandé	Comprend la consigne	X	X	X		
		Entre dans la tâche	X	X	X		
		Se concentre					
		Sait dire ce qu'il fait / a appris	X	X	X		
	Capacité à surmonter une difficulté	Persévère	X	X	X		
		Reconnait ses erreurs					
		Utilise des outils d'aide X					
		Demande de l'aide	X	X	X		
	Capacité à gérer les temps de travail et les temps libres	Mène la tâche à son terme	X	X	X		
		Respecte les consignes de temps X					
Sait quoi faire lorsqu'il a terminé sa tâche							
Gère son temps libre							

Grille d'observation individuelle

Nom :

Prénom : D

Date : 8/03/2019

Atelier : Abaques.....	Oui	Non
Choisit seul son activité	x	
Varie ses choix	x	
Se souvient seul de la consigne	x	
Termine l'activité	x	
Est concentré et assidu	x	
Refait la même activité plusieurs fois	x	
Nettoie sa place	x	
Range le matériel correctement	x	
Apprécie le temps d'activité	x	
Parle des ateliers	x	

Remarques :

.....

.....

.....

Grille d'observation individuelle

Nom :

Prénom : D

Date : 13/03/2019

Atelier : Abaques.....	Oui	Non
Choisit seul son activité	x	
Varie ses choix	x	
Se souvient seul de la consigne	x	
Termine l'activité	x	
Est concentré et assidu	x	
Refait la même activité plusieurs fois	x	
Nettoie sa place	x	
Range le matériel correctement	x	
Apprécie le temps d'activité	x	
Parle des ateliers	x	

Remarques : *Vient montrer son tri lorsqu'il est terminé.....*

.....

Grille d'observation individuelle

Nom :

Prénom : D

Date : 21/03/19

Atelier : Retrouver des paires et les pincer.....	Oui	Non
Choisit seul son activité	x	
Varie ses choix	x	
Se souvient seul de la consigne	x	
Termine l'activité	x	
Est concentré et assidu	x	
Refait la même activité plusieurs fois		x
Nettoie sa place	x	
Range le matériel correctement	x	
Apprécie le temps d'activité	x	
Parle des ateliers	x	

Remarques :

.....

Grille d'observation individuelle

Nom :

Prénom : D

Date : 22/03/19

Atelier : Puzzles.....	Oui	Non
Choisit seul son activité	x	
Varie ses choix	x	
Se souvient seul de la consigne	x	
Termine l'activité	x	
Est concentré et assidu	x	
Refait la même activité plusieurs fois	x	
Nettoie sa place	x	
Range le matériel correctement		x
Apprécie le temps d'activité	x	
Parle des ateliers	x	

Remarques : ...Vient me montrer le puzzle qu'il vient de faire..

.....

Annexe 13 : Observations de l'élève E

Grille d'observation générale							
Prénom : <u>E</u> Nom :			Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	
Autonomie Physique	Capacité à faire seul les gestes de la vie quotidienne	Met et ferme son manteau					
		Fait ses lacets					
		Range son manteau à sa place	✓	✓	✓		
	Capacité à prendre soin de soi	Se lave les mains					
		Va aux toilettes	✓	✓	✓		
		Se mouche			✓		
		Ne se salit pas	✓	✓	✓		
Autonomie matérielle	Capacité à utiliser le matériel scolaire	Tiens son crayon	✓	✓	✓		
		Sait coller	✓	✓	✓		
		Sait découper					
		Sait aller chercher le matériel					
			Sait ranger le matériel	✓	✓	✓	
	Capacité à connaître et utiliser son environnement scolaire	Connait et utilise les coins de la classe	✓	✓	✓		
		Se déplace dans la cour	✓	✓	✓		
		Repère le lieu de regroupement dans la cour	✓	✓	✓		
Repère le trajet depuis la classe		✓	✓	✓			
Autonomie affective et sociale	Vis-à-vis de l'enseignant et du personnel de l'école	Sollicite l'adulte					
		Prend des initiatives					
		Accepte que l'on s'intéresse à quelqu'un d'autre	✓	✓	✓		
		Repère les personnes et leur fonction	✓	✓	✓		
	Vis-à-vis des autres élèves	Echange					
		Ecoute	✓	✓	✓		
		Regarde	✓	✓	✓		
		Joue	✓	✓	✓		
Autonomie intellectuelle	Capacité à faire ce qui est demandé	Comprend la consigne	✓	✓	✓		
		Entre dans la tâche	✓	✓	✓		
		Se concentre	✓	✓	✓		
		Sait dire ce qu'il fait / a appris					
	Capacité à surmonter une difficulté	Persévère					
		Reconnait ses erreurs					
		Utilise des outils d'aide					
		Demande de l'aide					
			Mène la tâche à son terme	✓	✓	✓	
	Capacité à gérer les temps de travail et les temps libres	Respecte les consignes de temps					
		Sait quoi faire lorsqu'il a terminé sa tâche					
Gère son temps libre							

Grille d'observation individuelle

Nom :

Prénom : E

Date : 7/03/2019

Atelier : ..Puzzles.....	Oui	Non
Choisit seul son activité	<input checked="" type="checkbox"/>	
Varie ses choix	<input checked="" type="checkbox"/>	
Se souvient seul de la consigne	<input checked="" type="checkbox"/>	
Termine l'activité	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est concentré et assidu	<input checked="" type="checkbox"/>	
Refait la même activité plusieurs fois		<input checked="" type="checkbox"/>
Nettoie sa place	<input checked="" type="checkbox"/>	
Range le matériel correctement	<input checked="" type="checkbox"/>	
Apprécie le temps d'activité	<input checked="" type="checkbox"/>	
Parle des ateliers		<input checked="" type="checkbox"/>

Remarques : Fait uniquement un puzzle.....
.....

Grille d'observation individuelle

Nom :

Prénom : E

Date : 8/03/19

Atelier : ..Abaques.....	Oui	Non
Choisit seul son activité	<input checked="" type="checkbox"/>	
Varie ses choix	<input checked="" type="checkbox"/>	
Se souvient seul de la consigne	<input checked="" type="checkbox"/>	
Termine l'activité	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est concentré et assidu	<input checked="" type="checkbox"/>	
Refait la même activité plusieurs fois		<input checked="" type="checkbox"/>
Nettoie sa place	<input checked="" type="checkbox"/>	
Range le matériel correctement		<input checked="" type="checkbox"/>
Apprécie le temps d'activité	<input checked="" type="checkbox"/>	
Parle des ateliers		<input checked="" type="checkbox"/>

Remarques : ne montre pas sa réalisation à l'enseignante.....
.....

Grille d'observation individuelle

Nom :

Prénom : E

Date : 13/03/19

Atelier : Puzzle.....	Oui	Non
Choisit seul son activité	<input checked="" type="checkbox"/>	
Varie ses choix	<input checked="" type="checkbox"/>	
Se souvient seul de la consigne	<input checked="" type="checkbox"/>	
Termine l'activité	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est concentré et assidu	<input checked="" type="checkbox"/>	
Refait la même activité plusieurs fois		<input checked="" type="checkbox"/>
Nettoie sa place	<input checked="" type="checkbox"/>	
Range le matériel correctement		<input checked="" type="checkbox"/>
Apprécie le temps d'activité	<input checked="" type="checkbox"/>	
Parle des ateliers		<input checked="" type="checkbox"/>

Remarques :

Grille d'observation individuelle

Nom :

Prénom : E

Date : 21/03/19

Atelier : ..Retrouver des pièces et les pincer.....	Oui	Non
Choisit seul son activité	<input checked="" type="checkbox"/>	
Varie ses choix	<input checked="" type="checkbox"/>	
Se souvient seul de la consigne	<input checked="" type="checkbox"/>	
Termine l'activité	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est concentré et assidu	<input checked="" type="checkbox"/>	
Refait la même activité plusieurs fois		<input checked="" type="checkbox"/>
Nettoie sa place	<input checked="" type="checkbox"/>	
Range le matériel correctement		<input checked="" type="checkbox"/>
Apprécie le temps d'activité	<input checked="" type="checkbox"/>	
Parle des ateliers		<input checked="" type="checkbox"/>

Remarques :

Table des matières :

RESUME :	4
MOTS CLES :	4
REMERCIEMENTS :	6
INTRODUCTION :	9
I. L'AUTONOMIE ET LE CADRE INSTITUTIONNEL	12
1. Le rôle de l'école	12
2. Les apprentissages de l'école maternelle	12
3. Le socle commun de connaissance, de compétence et de culture	14
II. L'AUTONOMIE ET L'ECOLE MATERNELLE	15
1. L'autonomie d'un point de vue général	15
a. L'autonomie dans le domaine de la morale	15
b. L'autonomie dans le domaine des sciences de l'éducation	16
c. L'autonomie d'un point de vue pédagogique	17
2. Théorie sur le développement de l'autonomie.	17
a. Les grandes découvertes de Maria Montessori	18
b. Les mécanismes d'apprentissage	19
c. Les principes d'une classe Montessori	20
3. Les différents types d'autonomie.	22
a. L'autonomie physique et matérielle	22
b. L'autonomie affective	23
c. L'autonomie intellectuelle	23
d. L'autonomie sociale	24
e. L'autonomie morale	24
4. Les enjeux de l'autonomie à l'école	24

a.	Le rôle de l'école dans l'autonomie	25
b.	Un outil pour développer l'autonomie : les ateliers autonomes	26
-	Les ateliers autonomes	27
-	Intérêts pour les élèves	28
-	Intérêts pour l'enseignant	29
III.	CONCEPTION DE LA METHODOLOGIE	31
1.	Observation au sein d'une classe	31
a.	Contexte de la classe	31
b.	Elèves observés	32
c.	Les outils pour observer	33
-	Mise en place de grille d'observation	33
-	Mise en place d'un tableau de bord	34
-	Carnet de suivi et d'apprentissage (sur une année scolaire ou sur tout le cycle)	34
-	Bilan oral	35
2.	Réalisation d'un questionnaire diffusé auprès de professeurs en maternelle.	35
a.	Construction d'un questionnaire	35
b.	Diffusion du questionnaire	37
IV.	ANALYSE ET DISCUSSION	37
1.	Pourquoi les enseignants mettent-ils en place des ateliers autonomes individuels ?	38
a.	Les raisons avancées pour ne pas mettre en place d'ateliers autonomes individuels.	38
b.	Les raisons qui poussent les enseignants à mettre en place des ateliers autonomes individuels.	41
2.	Organisation et mise en place des ateliers autonomes individuels	43
a.	Le choix des ateliers autonomes individuels	43
-	Le choix des ateliers	43
-	Les types d'ateliers proposés	44
b.	Temps d'apprentissage et ateliers autonomes individuels	46
3.	La mise en œuvre des ateliers autonomes individuels	49
a.	Utilisation des ateliers autonomes individuels par les élèves	49

-	Le choix des ateliers par les élèves -----	49
-	L'évaluation des ateliers -----	50
-	Le bilan des ateliers-----	51
b.	Résultats de l'utilisation des ateliers autonomes individuels	53
-	Impact des ateliers autonomes sur l'autonomie-----	53
-	Avantages et inconvénients des ateliers autonomes -----	55
4.	Discussion -----	57
a.	L'organisation des temps d'apprentissage	57
b.	Le choix des ateliers	59
c.	Instauration d'un cadre	60
b.	Suivi et évaluation des ateliers	62
	CONCLUSION-----	64
	BIBLIOGRAPHIE -----	67
	ANNEXES -----	69